

Nantes Sud

entre mémoire et histoire



Bulletin n°8 / septembre 2014

Exemplaire gratuit

La Persagotière



© Institut Public La Persagotière

L'allée des marronniers donnant sur la façade nord de la Persagotière en 1931 - Départ de la promenade des élèves accompagnés par leurs professeurs

SOMMAIRE

- p.04 > La Persagotière en quelques dates...
- p.10 > Enseigner à la Persagotière
- p.16 > Apprendre à la Persagotière
- p.21 > L'internat
- p.29 > La kermesse
- p.32 > Vivre avec la Persagotière
- p.35 > La Persagotière aujourd'hui
- p.42 > Le devenir du site

Comité de rédaction / recherche documentaire et collecte de témoignages : Le groupe mémoire de Nantes Sud (Jean-Louis Bernardeau, Annie Héraud, Robert Laly, Jeannine Lévêque, Lucette Piveteau) et les Archives municipales de Nantes (Nathalie Barré - service Histoire et mémoires des quartiers)

Crédits photographiques : Institut Public La Persagotière, Archives municipales de Nantes et collections particulières.

Mis en page et publié par les Archives municipales de Nantes
3 000 exemplaires / septembre 2014

Le groupe mémoire de Nantes Sud - Maison des Confluences -
4, place du Muguet nantais - 44200 Nantes

Archives municipales de Nantes - 1, rue d'Enfer - 44000 Nantes
T. 02.40.41.95.85 / archives@mairie-nantes.fr

Pour leur accueil et leur disponibilité, le groupe remercie chaleureusement les personnes qui ont accepté de livrer leur témoignage : Stéphane Amossé, Pierre Augizeau, Marie-José et Edouard Briand, Jean-Luc Colineau, Véronique Guillet-Couprrie, Marie-Thérèse Evain, Robert Foucher, Jean Gentric, Gustave Guigourèse, Yvon Laigle, Mathurin Lebot, Jacques Mady, Michel Nicollas, Daniel Patru, Thierry Pommereul, Maurice Royer, Fanny Sallé



Tous les numéros de «Nantes Sud entre histoire et mémoire» peuvent être consultés et téléchargés sur le site : www.archives.nantes.fr (rubrique Histoire des quartiers _ ressourcesenligne)



Édito

Cette année, comme à son habitude, le groupe mémoire s'est calé sur l'actualité du quartier Nantes Sud : le lancement du projet de construction du nouvel Institut de la Persagotière.

Ce nouveau bulletin est le fruit d'un partenariat avec Fanny Sallé, directrice de l'institut qui nous a permis de rencontrer de nombreux témoins et d'accéder au riche fonds photographique de la Persagotière.

Notre démarche s'articule donc entre le recueil des histoires de vie des différents acteurs de l'institution (enseignants, éducateurs, élèves, personnels de l'administration et des services) et une riche iconographie qui évoquent la mémoire de l'établissement.

Nous souhaitons vous faire partager cette richesse humaine qui nous a touchés tout au long de la préparation et de la réalisation de ce bulletin.

Les Journées européennes du patrimoine nous donnent l'occasion de présenter ce nouveau numéro et de proposer une visite commentée du site ponctuée par une lecture des témoignages collectés.

Bonne lecture

LA PERSAGOTIÈRE EN QUELQUES DATES...



Avant de laisser la parole aux acteurs passés et actuels de la Persagotière, rappelons ici quelques dates essentielles de l'histoire de l'institut.

L'ouverture de la première école nantaise

Au milieu du 18^e siècle, l'abbé Charles Michel de l'Épée met au point une méthode d'enseignement adaptée aux sourds-muets qu'il met en œuvre dans son école ouverte en 1760 à Paris. Ce premier établissement destiné à l'éducation des sourds devient « Institution nationale des sourds muets » et dans son sillage, de nombreuses écoles similaires apparaissent tant en France qu'à l'étranger.

Avant de rejoindre le quartier Saint-Jacques et les bords de la Sèvre, la première école pour sourds-muets de Nantes a vu le jour rue Crébillon grâce à l'action de René Dunan, lui-même sourd et ancien élève de l'abbé Sicard au sein de l'institut parisien. De retour dans sa ville natale, il rassemble au début des années 1820 quelques sourds-muets dans son appartement de la rue Crébillon afin de leur faire profiter des bienfaits de l'éducation qu'il a reçue à Paris. À la fin de l'année 1824, la municipalité nantaise soutient financièrement son œuvre et son école peut officiellement se développer.

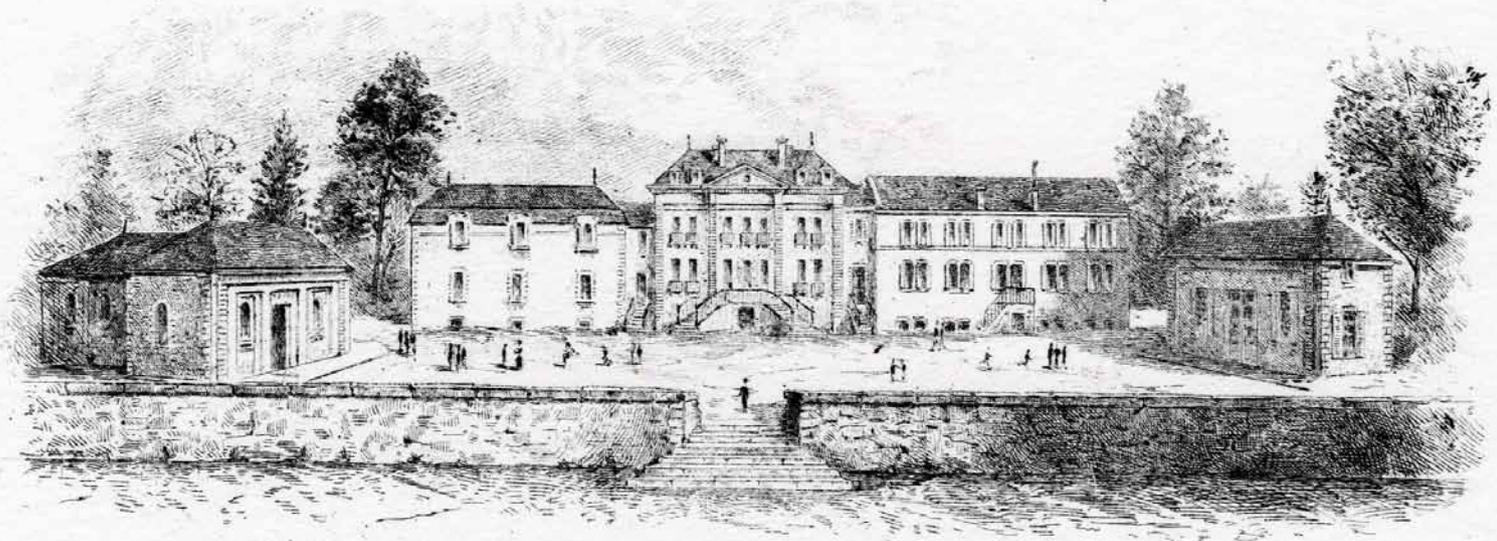
En 1835, le conseil général apporte sa contribution et l'école est installée dans l'ancien prieuré de l'hospice de Saint-Jacques. Dirigé par René Dunan, l'établissement pouvait accueillir une quinzaine d'élèves du département.



Les premiers frères enseignants de la congrégation de Saint-Gabriel (au centre : le frère Louis)

© Institut Public La Persagotière

En 1843, la gestion de l'institution est confiée aux frères de Saint-Gabriel et aux sœurs de la Sagesse, deux congrégations vendéennes installées à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Les jeunes sourdes sont alors regroupées à Auray tandis que les garçons restent à Nantes.



Le site de la Persagotière en bordure de la Sèvre vers 1890 © Institut Public La Persagotière

L'Asile départemental des sourds et muets de Nantes

Arrivé comme professeur en 1844, le frère Louis devient directeur de l'école en 1850. La proximité des vieillards miséreux et aliénés accueillis à l'hospice de Saint-Jacques n'étant pas propice à l'enseignement et au développement personnel de ces jeunes sourds-muets, ce dernier demande le déplacement de l'école dans des locaux plus adaptés.

En 1856, le conseil général achète la propriété de la Persagotière, située le long de la Sèvre au milieu d'un parc de quatre hectares, pour installer l'Asile départemental des sourds et muets de Nantes. Le 16 novembre de cette même année, les élèves et les enseignants entrent dans les lieux et investissent « le château », une folie nantaise édifiée au début du 19^e siècle par François Demangeat, entrepreneur de fonderie à Indret.

Les frères de Saint-Gabriel

Au milieu du 19^e siècle, la plupart des établissements prenant en charge le handicap ont été confiés à des congrégations. Ces dernières avaient, en effet, l'avantage de disposer d'un personnel disponible, nombreux, polyvalent, présentant toutes les garanties morales et religieuses indispensables, notamment, pour faire fonctionner les internats. En outre, les communautés religieuses étaient en mesure de mobiliser des ressources financières suffisantes par la voie des dons et legs, entre autres. L'institution de la Persagotière a ainsi été dirigée par la congrégation des frères de Saint-Gabriel pendant près d'un siècle et demi.

« L'établissement a toujours été public mais il y a eu comme une délégation de gestion confiée à l'Association pédagogique. Le côté public, c'était le patrimoine, propriété du conseil général mais la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement et la gestion étaient confiées à la congrégation des frères de Saint-Gabriel. » Fanny



Les élèves et les frères en 1873 © Institut Public La Persagotière

« Je fais toujours partie des frères de Saint-Gabriel. Cette congrégation est issue de la communauté des Montfortains dirigée par Grignon de Montfort. La prise en charge des handicapés remonte au début du 19^e siècle et on la doit à un des successeurs de Grignon de Montfort, le père Gabriel Deshayes. C'était un prêtre réfractaire pendant la Révolution qui est devenu ensuite curé à Sainte-Anne d'Auray où une école de sourds dirigée par les sœurs de la Sagesse existait déjà. Le père Deshayes s'est intéressé à cette famille religieuse et en 1821, il est entré dans la communauté des Montfortains à Saint-Laurent-sur-Sèvre.

Dès l'année de son arrivée, il a été élu directeur général de la communauté. Et comme à Auray, il s'était attaché aux enfants sourds, il a continué dans cet objectif parce qu'il s'était rendu compte qu'un peu partout c'étaient des enfants abandonnés. Il a donc créé un certain nombre d'écoles à travers toute la France et c'est lui qui a lancé la fonction d'enseignant pour les handicapés sensoriels, c'est-à-dire pour les sourds d'abord, et pour les aveugles ensuite. En 1852, les frères montfortains qui avaient la charge de l'enseignement et des handicapés ont pris le nom de frères de Saint-Gabriel en souvenir de Gabriel Deshayes, décédé en 1841.



Les frères de l'école des sourds-muets vers 1947 (au centre, René Cariou, directeur de l'institut entre 1939 et 1949 et à droite, Etienne Coissard, qui enseigna à la Persagotière de 1903 à 1952 © Institut Public La Persagotière

En 1903, avec la sécularisation, les religieux ont été interdits d'enseignement. Pour sauver la présence des frères à la Persagotière, une association déclarée loi 1901 a été créée. Cette association qui portait le nom d'Association pédagogique de la Persagotière a passé un contrat avec la préfecture pour continuer la gestion de l'établissement. L'association a existé sous ce nom jusqu'en 1983 mais en 1975, elle a perdu ses pouvoirs parce que la Persagotière a eu le statut d'établissement public autonome.

*Petit à petit, les frères enseignants ont été remplacés à leur départ en retraite par des laïcs, parce qu'on n'a pas de nouveaux jeunes frères. Ça s'est fait comme ça, mais il n'y a pas eu une décision de les remplacer.» **Mathurin***

*« Le dernier frère est parti en 1999. Le dernier des Mohicans ! » **Jean***

*« Il y a toujours une part sensible dès lors que l'on évoque l'histoire de la Persagotière avec certains professionnels qui ont connu les frères et qui restent marqués par l'esprit de charité, l'esprit du don de soi. Faire charité ou faire l'aumône, ce n'est plus aujourd'hui dans les attendus que les parents d'un enfant handicapé peuvent avoir. Ils sont plutôt en recherche d'un traitement égalitaire, avec une reconnaissance de la compétence que la famille a pour éduquer son enfant, de pouvoir faire des choix pour son enfant.» **Fanny***

Le frère Louis

Le nom du frère Louis est inséparable de l'histoire de la Persagotière et de la scolarisation des enfants sourds à Nantes à partir de la seconde moitié du 19^e siècle puisque qu'il œuvra dans ce domaine pendant 46 ans. Il dirigea et développa l'établissement jusqu'à sa mort en 1890.

Passionné d'horticulture, il dote le site de la Persagotière de vergers, vignes et jardins et initie les élèves aux travaux de la terre. Suite au congrès de Milan en 1880, il privilégie la méthode orale pour l'apprentissage de la communication et envoie ses enseignants se former à cette nouvelle méthode.

Le 1^{er} février 1925, la célébration du centenaire de l'école des sourds est l'occasion de lui rendre hommage. Un buste est alors inauguré et aujourd'hui encore, ce dernier accueille les visiteurs devant l'entrée du bâtiment principal.



Inauguration du buste du frère Louis le 1^{er} février 1925 à l'occasion du centenaire de l'école des sourds de Nantes

Un institut pour les sourds-muets et les aveugles

À partir de 1891, des enfants aveugles sont pris en charge par l'établissement. Les bâtiments sont agrandis à partir du début du 20^e siècle pour accueillir ces nouveaux élèves puisque les deux écoles sont séparées.

Un quartier des aveugles est construit au nord/ouest avec au rez-de-chaussée les ateliers, au premier étage, les salles de classe et de musique et au deuxième étage, les dortoirs et les sanitaires. Le quartier des sourds-muets est créé au sud/est avec une cuisine au rez-de-chaussée, un réfectoire au-dessus et un dortoir au dernier étage. Les bâtiments sont entourés d'un parc composé de bosquets, de jardins, de vignes, de vergers et de platanes, aujourd'hui centenaires et dans lequel les élèves pouvaient jouer ou apprendre à jardiner.

« À gauche du château, vous aviez les sourds, et à droite les aveugles. C'est normal, ce n'était pas la même pédagogie. On est toujours surpris de voir qu'on a mélangé ces deux handicaps parce qu'un sourd et un aveugle, c'est diamétralement opposé. Ils ne peuvent pas communiquer. Il n'y avait aucun contact entre eux. » Jean

« Les sourds et les aveugles étaient complètement séparés car ils n'auraient pas pu s'entendre. Les sourds auraient plutôt fait des signes, et les aveugles ne les auraient pas vus. Les aveugles avaient leur directeur pédagogique et les sourds le leur. Et l'établissement était dirigé par un directeur général. » Mathurin

« Quand mon père, sourd, était à la Persagotière, pendant une période il y avait aussi les aveugles. Ils étaient même rossés entre eux. Les sourds envoyaient des petits pois

sur les aveugles ou ils leur disaient d'avancer tout droit pour qu'ils se prennent un mur. C'étaient deux handicaps différents. Les enfants vivaient ensemble sans avoir de relations proches parce que ce sont deux mondes distincts. Mais, ça ne les empêchait pas de se faire de petites blagues les uns aux autres.» **Véronique**

Les deux handicaps ont cohabité jusqu'en 1975, date du déménagement des aveugles dans l'institut construit spécifiquement sur le site des Hauts-Thébaudières à Vertou.

La Persagotière pendant les deux guerres mondiales

Pendant la Première Guerre mondiale, l'Institution départementale des sourds-muets et aveugles de Loire-Inférieure est transformée en hôpital de guerre. Dès la mobilisation en août 1914, l'établissement est désigné pour recevoir l'hôpital complémentaire n°6 dédié à la grande chirurgie. En décembre 1915, le ministère de la Guerre fait appel à la spécificité initiale de l'institution afin d'installer un centre de rééducation professionnelle pour les aveugles de guerre au sein de l'hôpital. Avec le concours des enseignants, les soldats apprennent le braille et suivent une formation en chaisserie ou vannerie. Certains apprennent également à jouer d'un instrument de musique.

© Archives municipales de Nantes



6. Guerre 1914-1916 - Hôpital n° 6 - LA PERSAGOTIÈRE-NANTES
Soldats aveugles apprenant la chaisserie
A l'Hôpital de rééducation des soldats aveugles à La Persagotière, le plus grand nombre demande à apprendre la chaisserie. En quelques semaines ces hommes arrivent à faire des travaux réellement surprenants : le jonc, la paille blanche, la paille de couleur, le cannage et le gros rotin.
En sortant de La Persagotière ils sont des vrais chaisseries capables de s'établir à leur compte dans leur pays d'origine.

Un centre de rééducation auditive et phonétique de la XI^e région est créé par le service ORL de l'Hôtel-Dieu. Les cours de rééducation des mutilés de l'ouïe et de la parole sont confiés à quatre professeurs.

Le succès des traitements place l'hôpital n°6 au premier rang des centres de rééducation de France. Jusqu'au 10 avril 1919, 4 492 soldats, malades et mutilés de guerre ont été traités à la Persagotière.

« Pendant la Première Guerre, l'école avait été fermée pour



© Institut Public La Persagotière

Exercices de rééducation pour les mutilés de l'ouïe et de la parole en 1919

transformer l'établissement en hôpital de blessés de guerre. Les enseignants étaient des frères. Ceux qui avaient l'âge sont partis à la guerre. Les plus âgés sont restés et ce sont eux qui ont constitué le corps professoral pour aider les aveugles de guerre à se réinsérer et surtout à apprendre le braille. Pour les sourds, c'était la même chose.» **Mathurin**

Le 14 septembre 1939, la Persagotière est à nouveau transformée, en partie, en hôpital afin d'accueillir un service psychiatrique et neurologique. Avec un effectif réduit, la prise en charge des enfants est toutefois assurée.

Le service hospitalier fonctionne jusqu'en février 1941 et à partir du mois d'avril, les Allemands réquisitionnent progressivement les bâtiments. Suite aux bombardements de septembre 1943, les jeunes de 6 à 14 ans sont évacués. Soixante-sept sourds-muets et trente aveugles sont hébergés aux Herbiers en Vendée. Il faudra attendre le 16 novembre 1944 pour qu'une nouvelle année scolaire débute à la Persagotière.

L'évolution des bâtiments

Afin de répondre et de s'adapter à l'évolution des effectifs et des dispositifs d'accompagnement, le site de la Persagotière a progressivement été agrandi et aménagé.

Dans les années 1880, deux bâtiments sont édifiés de part et d'autre du « château », complétés à l'aube du 20^e siècle par deux ailes perpendiculaires orientées vers la Sèvre. L'aile gauche est réservée à l'accueil des enfants sourds tandis que la droite héberge les jeunes aveugles.

À partir de 1902, les offices religieux peuvent se dérouler dans la chapelle fraîchement inaugurée tandis que l'aumônier doit attendre les années 50 pour disposer d'une maison distincte.

La formation professionnelle nécessitant des ateliers, ces derniers sont construits à partir de 1928 sur une partie du parc longeant la rue Frère Louis. Un étage leur sera adjoint au début des années 50. En 1955, un nouveau bâtiment est construit dans le prolongement de l'aile gauche de l'institut afin d'accueillir les plus jeunes enfants sourds. En 1962, c'est au tour de l'aile droite de se voir adjoindre une salle des fêtes ainsi qu'un dortoir pour les aveugles. La même année, une partie du pavillon Lasne est inaugurée

afin d'héberger les services médicaux (laboratoire, infirmerie, médecins, psychologues). En 1969, les dernières constructions majeures sont achevées avec l'édification du gymnase et du foyer des anciens, situés aux abords immédiats de la rue Frère Louis.



Vue aérienne de l'institut dans les années 60 © Institut Public La Persagotière

Pour celles et ceux qui souhaiteront approfondir cet aspect ainsi que les questions spécifiques relatives aux méthodes d'enseignement, trois ouvrages pourront satisfaire leur curiosité : « La Persagotière de 1856 à 2006 – Histoires de vie » (livret réalisé par l'institut à l'occasion du 150^e anniversaire de son installation sur le site de la Persagotière), « Origines et histoire de la Persagotière » (ouvrage retraçant l'histoire de l'établissement jusqu'aux années 70. Publié en 2013, ce dernier a été écrit par un ancien pensionnaire, René Legal) et pour une approche plus scientifique, « Les miroirs du silence – L'éducation des jeunes sourds dans l'Ouest – 1800-1934 » (Il s'agit d'une étude universitaire réalisée par Patrick Burgalais et publiée en 2008 par les Presses universitaires de Rennes).



ENSEIGNER À LA PERSAGOTIÈRE

« **Q**uand je suis arrivé à la Persagotière en 1962, on était environ quarante-deux frères enseignants pour l'enseignement général. Il n'y avait que des frères, pas de laïcs. Par contre pour l'enseignement professionnel, les responsables d'ateliers étaient toujours des laïcs. » Jean

Devenir professeur à la Persagotière

« Je suis entré dans la congrégation en 1949 et je suis arrivé à la Persagotière en 1952 pour prendre un premier poste de travail. J'ai commencé ma carrière après deux années de stage mais peu après, j'ai dû malheureusement m'absenter pour aller en Algérie. J'ai fait toute ma carrière auprès des aveugles.

J'ai enseigné les mathématiques à la Persagotière de 1952 à 1976. Je suis devenu enseignant de mathématiques parce que c'était un besoin qui se présentait. J'ai dû passer un diplôme de spécialisation au ministère de la santé puisque notre organisme dépendait de ce ministère. J'ai passé le certificat d'aptitude à l'enseignement des sourds ou des aveugles. Quand je suis revenu d'Algérie, je suis automatiquement venu à la Persagotière. C'était déjà ma maison ! Pendant qu'on était parti, des anciens à la retraite avaient été rappelés pour continuer le travail. » **Mathurin**

« Je suis frère de Saint-Gabriel et je suis arrivé en tant qu'enseignant le 28 septembre 1958 à la Persagotière. Je suis resté jusqu'en 1989. Toute ma carrière en France a été chez les sourds. Ensuite, je suis allé au Rwanda entre 1989 et 2003, année où je suis rentré définitivement en France.



© collection particulière

Robert Foucher et Jean Gentric dans les années 70

Mon arrivée à la Persagotière n'a pas été un choix. En tant que religieux, quand on a 20 ans, on accepte ce qu'on nous propose. Je n'étais pas préparé à m'occuper d'enfants sourds. La formation s'est faite sur place. C'était la seule façon de se former. C'étaient les anciens qui nous aidaient. » **Robert**

« Je suis arrivé à la Persagotière en 1962. Provisoirement au départ puisque je suis resté juste deux mois comme surveillant avant mon service militaire en Algérie. Après, on m'a demandé si ça m'intéressait de revenir et j'ai dit oui parce que deux mois, ça m'a suffit pour avoir une passion pour les sourds. En 1962, je ne connaissais rien aux sourds, le choix s'est fait après, et j'y suis resté jusqu'en 1999. » **Jean**

L'enseignement général

« J'enseignais auprès d'enfants sourds dans le cadre de l'enseignement général primaire personnalisé. Je m'occupais de l'apprentissage de la parole. Une grande partie de ma carrière a été pour les plus jeunes enfants qui arrivaient à l'école en n'ayant aucune connaissance de la parole. J'ai travaillé longtemps dans ce qu'on appelait les « classes de démutisation ». Il s'agissait d'apprendre aux enfants à parler donc à produire. En 1970, on recevait les jeunes enfants à partir de 4 ans environ et le cycle de démutisation pouvait durer trois ans ou un peu plus. Après, c'était le primaire où les enfants étaient répartis en groupe : les benjamins, les moyens, les grands. » **Robert**

« J'ai commencé avec des enfants de 10 à 14 ans. Ensuite, j'ai continué avec les secondaires et les techniques. En primaire, c'était de l'enseignement général avec des petites classes de six à huit élèves. C'était un enseignement spécialisé, individualisé. Avec les plus grands, on insistait sur les signes. Et c'est là que j'ai appris le langage gestuel. Après je suis allé dans le technique où j'assurais l'enseignement général. Je faisais français, législation, hygiène pour les jeunes de 16 à 18 ans. » **Jean**

L'apprentissage de la communication

« Le langage gestuel a été interdit vers 1880 et il n'est revenu officiellement qu'en 1975. Mais nous, à la Persagotière, on ne l'a jamais interdit aux élèves. On a pour ainsi dire toujours pratiqué la langue des signes. Comme on était avec les élèves 24 heures sur 24, hors classe c'était plus facile de communiquer en signes.



Elève à l'audiomètre en 1949 © Institut Public La Persagotière

Avant 1975, la langue des signes était pratiquement interdite. Donc il n'y avait pas tellement de code. C'était un peu chaque école, chaque région, qui avait sa langue des signes. Après, en 1975, l'académie de la langue des signes s'est mise en place à Paris.

La plupart des familles ne signaient pas. Je me rappelle qu'on a donné des cours de signes aux parents dans les années 80, pas avant. Au sein de la famille, ils essayaient de communiquer par la parole et il y avait des codes pour arriver à se comprendre. » **Jean**

« Du côté pédagogique, l'objectif était encore dans les années 70 de faire parler les sourds. C'était comme ça à ce moment-là. Après la langue des signes a été reconnue. J'étais éducatrice spécialisée auprès des petits à l'internat et je me rappelle très bien que lorsque j'arrivais le soir vers 16 h 30, j'avais un petit papier où l'on me demandait de faire parler les enfants. J'avais une petite liste avec des mots que je ne devais pas signer mais dire pour que les enfants puissent reconnaître la lecture labiale. Et nous, on



© Institut Public La Persagotière

Exercice respiratoire dans le cadre du travail de démutisation - fin des années 40

n'avait pas toujours envie de le faire parce qu'on voulait que la fin de l'après-midi soit spontanée car quand les enfants sont pris en charge d'une façon pédagogique, cela demande encore beaucoup d'efforts. De toute façon, les enfants parlaient déjà entre eux en signant et nous, on ne connaissait pas les signes à l'époque. On s'est formé petit à petit. Au début quand les enfants signaient, on n'appelait pas ça la langue des signes, on appelait ça du français signé.

Maintenant la langue des signes est reconnue et les gens sont formés. S'ils ne le sont pas en arrivant, ils le sont à la Persagotière. Au début, j'ai appris sur le tas avec les petits. C'était plus du mime. On articulait puisque c'était basé sur la démutisation. On continuait ce qui se faisait. Quand je suis arrivée, on voyait bien qu'il y avait un décalage

entre ce que vivaient les enfants et ce qu'ils apprenaient. Maintenant la langue des signes, c'est leur culture, c'est leur identité. » Marie-José

« Quand je suis arrivé comme éducateur à la Persagotière en 1977, je n'avais pas de formation spécifique pour la surdité. Les enseignants nous disaient : « Vous ne faites pas de gestes ». C'était la période de l'oralisation. Il fallait entretenir la langue orale mais nous, en fait, on faisait quand même des gestes parce qu'on ne pouvait pas échanger avec eux uniquement par l'oral. Donc, à l'internat, instinctivement, on faisait des signes.

Au départ, pour montrer aux enseignants que faire des signes n'empêchait pas la parole, on a fait intervenir le théâtre du Galion. Ils ont travaillé avec trois classes de primaire. C'étaient des enfants qui avaient entre 9 et 12 ans. On a fait du théâtre avec eux pendant deux trimestres. Ils ont démontré que faire du théâtre, c'était important pour eux. Faire du mime n'empêchait pas l'oral, ce n'était pas contradictoire. Et ça, c'est parti des éducateurs. On n'avait pas la même perception que les enseignants.

Les familles ne connaissaient pas les gestes. La langue des signes est venue bien plus tard. Il y avait une langue régionale, une langue de l'institution. Par exemple, en Bretagne on faisait tous les mêmes signes. La langue des signes n'était pas du tout unifiée au niveau de la France. L'unification date de 1985. Le théâtre du château de Vincennes, l'IVT (International Visual Theater), avec Emmanuelle Laborie, a été précurseur dans ce domaine. Ce sont eux qui ont œuvré pour unifier la langue des signes, avec une syntaxe, une grammaire. Ils ont récupéré des signes qui venaient de toutes les régions mais il y en a beaucoup qui venaient de la région parisienne.



Correction de la voix d'un élève à l'oscillographe - années 50

Chez les sourds, tout le monde parle la langue des signes mais il n'y en a peut-être que 35 % qui la maîtrisent bien. Pour les autres, soit ils pratiquent une LSF (Langue des signes française) approximative avec des vieux signes, soit ils font du français signé c'est-à-dire qu'ils parlent et qu'ils signent en même temps. Et la majorité des sourds font du français signé et non pas de la LSF.

Les sourds signent depuis très longtemps. Ils ont toujours fait des signes ou du mime pour se faire comprendre mais ils ont surtout beaucoup communiqué dans leur milieu familial en fait. Ils se sont créé une langue en interne qui s'est développée petit à petit. Les sourds qui arrivaient de leur campagne pour aller en établissement venaient de partout alors ils se sont mis à signer et à faire des codes entre eux. Et puis, ils oralisaient parce qu'ils apprenaient toujours à oraliser à l'époque et pour les enseignants, c'était très compliqué car ils faisaient très peu de langue des signes. »

Jean-Luc

« Au début des années 70, ce n'était plus l'oralisation à outrance. On oralisait en classe mais il y avait des signes quand même. C'était un peu du français signé, du mime. Il y avait une certaine adaptation par rapport à nous parce que les profs ne connaissaient pas la langue des signes. En fait, dans les années 70, il y a eu une période que l'on appelle le réveil sourd c'est-à-dire un début de reconnaissance et d'autorisation de la langue des signes. Mais le problème



Classe d'exercices auditifs en 1956

c'est que les professeurs ne la connaissaient pas. Malgré tout, ils essayaient de s'adapter à nous, ce qui n'était pas du tout le cas avant. Avant, on était sur l'oralisation c'est tout et on était puni si on ne le faisait pas. Mais de toute façon, on pratiquait la langue des signes à l'extérieur de la classe. À l'intérieur, on essayait de s'exprimer avec le professeur, comme on pouvait. Donc, j'ai eu une scolarité plus adaptée par rapport aux générations précédentes.

À mon époque, la langue des signes n'était pas encore reconnue. On s'arrangeait comme on pouvait, on essayait de s'adapter. La reconnaissance de la langue des signes s'est faite beaucoup plus tard puisque c'est en 2005 qu'elle a été reconnue comme langue officielle. L'enseignement a pu démarrer en tant que langue des signes à partir de ce moment-là et on a pu avoir des cours de qualité. » Stéphane

Les soins médicaux

« Un médecin ORL venait à la Persagotière pratiquement un jour par semaine. J'en ai accompagné un pendant une dizaine d'années. On recevait des enfants sourds mais on ne connaissait pas leur degré de surdité. J'accompagnais le docteur pendant ses consultations. Je faisais la plupart des examens audiométriques. Il y avait aussi le médecin qui s'occupait de l'appareillage, des contours d'oreille. S'il y avait un problème pour les aveugles, il y avait aussi un médecin. En général, les médecins voyaient toute l'école tous les trois ans. » Jean



Leçon de Choses

L'Enseignement de la Lecture

Apprentissages dans une classe d'aveugles dans les années 50

« Dans les années 50 et 60, nous étions cinq enseignants chez les aveugles pour l'enseignement général. Un enseignement musical était également proposé à tous les enfants à partir du cours élémentaire, quand ils savaient lire. Ils avaient un emploi du temps très occupé. Pour l'apprentissage, on avait des livres en braille que l'on achetait mais il y avait aussi un frère qui faisait de l'imprimerie en braille. Il faisait ça du matin au soir.

On faisait l'enseignement du cours préparatoire jusqu'au niveau de la 3^{ème}. Après pour ceux qui voulaient continuer un enseignement général, on avait un contrat avec les Enfants Nantais. Les élèves étaient suffisamment autonomes pour suivre leur scolarité en situation ordinaire. Ça a toujours été une volonté qu'ils aillent le plus haut possible, c'était la meilleure solution pour eux. » **Mathurin**

« On recevait un enseignement général et le premier boulot, c'était d'apprendre le braille. Tout le monde apprenait le braille, même ceux qui voyaient un peu. D'ailleurs, ceux-là avaient tendance à regarder les points braille entre leurs doigts. Alors le frère enseignant mettait un torchon sur leurs mains pour les en empêcher.

À la fin du primaire, on passait le certificat d'études. Moi, je l'ai passé à la Ripossière. À cette époque-là, on écrivait. Par exemple, pour la dictée, on écrivait en braille et un enseignant était là pour transcrire la dictée, avec ou sans les fautes ! » **Pierre**

L'apprentissage de la musique

« Pour l'apprentissage de la musique, nous faisons appel à des professeurs extérieurs qui, en général, habitaient dans le coin. Souvent, c'étaient des professeurs aveugles qui avaient déjà fait la formation à l'école de Lille. Le plus important était monsieur Colinet, un nom nantais connu puisqu'il était professeur au conservatoire et organiste de Saint-Nicolas. » **Mathurin**

« J'ai fait cinq ans de musique : piano et solfège. Quand on rentrait, tout le monde faisait systématiquement de la musique. Il y avait le piano, l'orgue, le violon. Il y en a qui n'allaient pas loin soit parce qu'ils n'avaient pas du tout d'oreille, soit parce qu'il y avait une hostilité à la musique. » **Pierre**

Apprendre un métier

Pour les sourds

« Les élèves pouvaient avoir une formation en menuiserie-ébénisterie, ajustage-tournage, reliure. À la fin, il y avait sérigraphie. » **Jean**

« Souvent les responsables de certains ateliers étaient des sourds comme à l'ajustage, à la reliure ou à la menuiserie. »

Robert

« Beaucoup d'établissements avaient les mêmes formations professionnelles mais certains avaient une spécialité. Les Bretons venaient souvent chez nous pour faire de la mécanique parce qu'ils pouvaient faire menuiserie à Saint-Brieuc. Donc, suivant les métiers, ils choisissaient leur établissement après avoir acquis le minimum scolaire. On a fait les BEP, les CAP. On faisait la mécanique générale, la menuiserie, l'ébénisterie, la reliure, et puis la peinture. C'étaient les métiers qui étaient préparés ici. Pour l'horticulture, on les envoyait sur Saint-Brieuc. » **Jean-Luc**

Pour les aveugles

« Ceux qui n'avaient pas la possibilité de poursuivre des études générales pouvaient suivre des études professionnelles. Avec un bon niveau de base, certains étaient orientés vers une formation en kinésithérapie à Paris. D'autres préféraient les travaux manuels. On avait un centre de formation à la chaiserie, c'est-à-dire cannage et paillage. C'est un travail répétitif qui convient à ceux qui ne peuvent pas faire autre chose. » **Mathurin**

« Après le certificat d'études, dans les années 50, soit on entrait en apprentissage soit on poursuivait en musique. Ceux qui ne poursuivaient pas en musique allaient automatiquement à l'atelier. À cette époque-là, il n'y avait



© Institut Public La Persagotière



▲ Atelier de reliure dans les années 50

▼ Atelier de chaiserie avec monsieur Audrain dans les années 50

pas beaucoup de formations professionnelles. C'étaient chaiserie et broserie. J'ai donc fait de la chaiserie et de la broserie d'abord et ensuite de la matelasserie. J'ai été le premier élève à apprendre ce métier à la Persagotière. On apprenait un métier qui permettait de trouver un travail et cette formation m'a permis de rentrer à l'hôpital Saint-Jacques. » **Pierre**



APPRENDRE À LA PERSAGOTIÈRE

« **E**ntre 1960 et 1970, on a eu jusqu'à deux cent dix élèves sourds et cent vingt aveugles. Beaucoup d'élèves sont restés au moins quinze ans à la Persagotière. » Jean

© Institut Public La Persagotière



Enseignants et élèves de la Persagotière dans les années 20 sous la direction d'Alexandre Lemesle (au centre), directeur entre 1918 et 1939

Élève à la Persagotière

« Je suis né le 29 novembre 1927 à Nantes. J'ai été pensionnaire à la Persagotière de 1935 à 1945. C'est le médecin qui a orienté mes parents. J'ai été scolarisé jusqu'au certificat d'études. On nous enseignait le langage, l'écriture et la lecture. La méthode d'apprentissage à cette époque se faisait par l'oralisation. Il y avait très peu de langage des signes. J'ai également reçu une formation

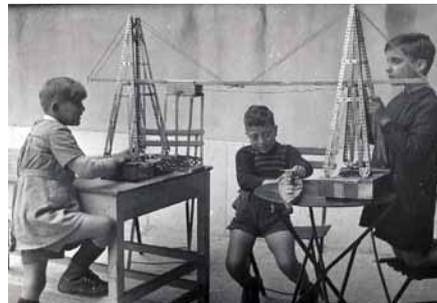
professionnelle en menuiserie pendant un an. On faisait aussi du jardinage. En dehors des cours, on faisait de la gymnastique le matin et des sorties l'après-midi. Le jeudi, on allait sur les bords de la Sèvre. J'étais interne mais comme mes parents habitaient Nantes, je rentrais chez moi le week-end. » **Gustave**



Elève en classe



Récréation



Pensionnaires jouant avec un pont à transbordeur construit «en Meccano»

« Je suis né le 28 juillet 1945 à Nantes et je suis devenu sourd à l'âge de 8 ans à cause d'une méningite. Avant, j'étais scolarisé avec des entendants à Gaston Serpette. Le médecin de mes parents connaissait la Persagotière et il leur a conseillé de m'y mettre. J'y suis donc allé direct et j'y suis resté jusqu'à mes 18 ans.

De 1953 à 1961, j'étais à l'internat. Même quand on habitait Nantes, on était interne. C'était comme ça. Je restais même le samedi et le dimanche. Ensuite vers 12 ou 13 ans, j'ai eu le droit de sortir le dimanche mais il fallait que mes parents viennent me chercher. Au début, c'était un petit peu dur car j'avais connu l'école primaire ordinaire et j'étais chez mes parents. Mais après, j'ai pris l'habitude.

À la Persagotière, on n'apprenait pas la langue des signes, il n'y avait pas de cours. À cette époque, c'était de l'oralisme pur. Mais tous les élèves signaient. Ils utilisaient les signes entre eux. Les frères, ils laissaient faire. Quand je suis arrivé, je parlais bien. J'ai découvert la langue des signes et je l'ai apprise comme ça en imitant les autres élèves. Au début, je n'ai pas trop bien compris ce qui se passait, les professeurs m'ont expliqué : c'est le langage des sourds. » **Daniel**

« Je suis originaire de Vendée et je suis venu à la Persagotière en 1952 à l'âge de 9 ans à cause de mon handicap visuel. Je suis malvoyant de naissance c'est-à-dire que j'avais 1/20^e quand je suis né. J'ai gardé cette vision jusqu'à mes 40 ans et depuis une vingtaine d'années, je ne vois plus, pour ainsi dire.

Je venais voir le docteur Sourdille à Nantes et c'est le docteur Elie des Sables d'Olonne qui avait conseillé à mes parents de m'orienter vers une école spécialisée pour handicapés visuels. C'est comme ça que je suis venu à la Persagotière parce que c'était l'établissement le plus proche. Autrement il y avait Bordeaux.

Avant mon arrivée à la Persagotière, j'avais appris à lire et à écrire parce que j'arrivais à voir un peu mais j'avais beaucoup de difficultés. Donc à 9 ans, mes parents ont décidé après l'avis des médecins de m'envoyer en internat à la Persagotière. Je suis resté de 1952 à 1961 et quand je suis sorti, j'avais 18 ans.

Quand je suis rentré, on était environ une centaine d'élèves chez les aveugles. On devait être dix ou quinze par classe.

Il y avait une dizaine de classes parce que ça allait des petits de 7-8 ans jusqu'aux grands de 20 ans pour ceux qui étaient en musique. Il y en avait qui rentraient à l'école à 7-8 ans et qui en ressortaient à 21-22 ans. Ça dépendait de la formation qu'ils faisaient, jusqu'où ils allaient.

Les journées à la Persagotière, c'étaient de bonnes journées ! On se levait à 6 h 30. À 7 h, il y avait la messe. Après, on avait un petit temps d'étude et le petit déjeuner ensuite. À 8 h 30, on rentrait en classe jusqu'à midi. Il y avait le repas et la récréation. On reprenait à 14 h jusqu'à 16 h 30 ou 17 h. Là, il y avait la collation et une petite récréation. À 19 h, c'était le repas. Ça faisait des journées disons de 8 h 30 jusqu'à 19 h. » **Pierre**

« Je suis né le 5 mars 1970 à Nantes et je suis devenu sourd à l'âge de 2 ans. J'ai perdu l'audition d'un coup. On n'a pas bien su expliquer pourquoi, peut-être à cause d'une maladie. Après quoi, mes parents ont demandé des conseils aux docteurs. Ils m'ont envoyé à Bordeaux voir des orthophonistes, passer des audiogrammes. Et là, ma surdit  a  t  confirm e. On nous a conseill  d'aller   l' cole de la Persagoti re o  je suis rentr  en 1973   l' ge de 3 ans.

Je n' tais pas interne. Je faisais la navette entre chez moi et l' cole parce qu'au d but des ann es 70, on pouvait  tre en externat. Mais j'ai fait de l'externat exclusivement en taxi parce qu'  mon  poque, il y avait des prestations pour les payer. Je faisais donc l'aller-retour tous les jours. J'habitais   l'est de Nantes et je mettais   peu pr s 1 h 30 pour venir et retourner   la maison parce qu'on n' tait jamais seul dans le taxi. Il prenait plusieurs enfants. Il fallait les d poser successivement   leur maison, aller les chercher le matin, les red poser le soir et comme moi, j' tais pratiquement en fin de boucle,   mettait pas mal de temps. Mais  a m'allait

bien car les autres enfants  taient des copains de classe. On pouvait discuter en langue des signes dans le taxi. Je ne m'ennuyais jamais.

  ce moment-l , il n'y avait presque plus de fr res, c' taient surtout des professeurs civils. Et bien souvent, ils avaient un dipl me d'enseignement sp cialis  mais ceux que j'ai connus, ils commencent. C' tait   peu pr s le m me professeur qui nous suivait   partir de 3 ans jusqu'au CM2. Aujourd'hui, les  l ves changent de professeurs tous les un ou deux ans. Nous, on avait le m me, on  tait habitu    lui. J'ai eu le m me professeur pendant neuf ans. Apr s, en 6 me, on a commenc    changer de professeurs en fonction des mati res. On n'avait pas l'habitude.

On  tait entre huit et dix  l ves par classe. Pour l'enseignement, on  tait en demi-cercle pour pouvoir se voir les uns, les autres. Si on avait  t  les uns derri re les autres, on n'aurait pas pu voir ce qui se disait derri re.

Comme formation professionnelle, j'ai choisi la comptabilit . Comme il n'y en avait pas   la Persagoti re, j' tais en « semi-int gration »   la Joliverie parmi les entendants. Je suivais les cours pratiques   la Joliverie et l'enseignement g n ral   la Persagoti re. On  tait quatre  l ves   passer comme  a d'un endroit   un autre. J'ai continu  ma scolarit  et j'ai termin  mes  tudes   l'IUT de gestion-administration de l'universit  de Nantes. Apr s, j'ai commenc    travailler comme comptable.

Pendant toute ma scolarit , un enseignant sp cialis  m'a accompagn  mais c' tait plus du soutien. Il traduisait, il expliquait beaucoup, il reformulait les phrases. » **St phane**

L'insertion professionnelle

« Mon père est sorti de la Persagotière à 17 ans avec un CAP de menuisier. Il avait fait toute sa scolarité à la Persagotière jusqu'au CAP. En sortant, il a trouvé un métier, il s'est intégré facilement. Il a travaillé dans une entreprise de facteur d'orgues. Ensuite, il est parti dans la menuiserie industrielle et il a fini aux Ateliers Normand sur le quai de Versailles. Il a fait toute sa carrière à Nantes. » **Véronique**

« J'ai appris le métier de menuisier-ébéniste à la Persagotière au milieu des années 60. On a conseillé mes parents et je suis rentré une année en préapprentissage. Après, j'ai fait trois ans d'apprentissage. Ça a duré quatre ans. Quand je suis sorti, j'ai trouvé facilement du travail. J'ai toujours trouvé facilement, je n'ai jamais été au chômage. Quand mes employeurs me recrutaient, ce qui était important pour eux c'était de savoir si je connaissais bien mon métier. Le travail avec les entendants ne m'a pas posé de problèmes parce que je parlais bien, alors... » **Daniel**

« Je suis sorti de la Persagotière en juin 1961 et au mois de décembre, j'embauchais à l'hôpital Saint-Jacques à l'atelier matelasserie, métier que j'avais appris à la Persagotière en apprentissage. La dame qui nous enseignait la broserie et la matelasserie m'avait conseillé d'aller voir à l'hôpital. C'est ce que j'ai fait, je suis venu voir et juste à ce moment-là, un poste se libérait. J'ai été embauché comme ça et je suis resté treize ans.

Atelier de menuiserie et de fabrication de chaises dans les années 30



Atelier de broserie avec madame Gicquiaud dans les années 50



J'étais seul à l'atelier matelasserie de l'hôpital. Je faisais tout ce qui était sièges, rideaux. On gérait les couvertures, matelas, oreillers, traversins. Je m'occupais surtout de carder les matelas, de les défaire. Autrement, j'étais un ouvrier. Je donnais un coup de main quand on allait mettre des rideaux dans les pavillons, les services, les chambres des malades. J'ai fait l'entretien de tout ce qui était rideaux, literie. Il y avait aussi un atelier cordonnerie et un autre de vannerie qui a disparu avec le vannier. Il était assez âgé quand je suis arrivé. Le cordonnier, c'était un sourd-muet.

*Après mon emploi à l'hôpital, j'ai enseigné à la Persagotière. Le frère Mathurin Lebot m'avait proposé de venir car le professeur de chaiserie avait trop de monde. J'ai préparé l'examen pour être enseignant en milieu spécialisé et je l'ai eu. C'est comme ça que je suis devenu professeur en technique à la Persagotière. J'ai donc été à l'atelier chaiserie de 1973 jusqu'à ma retraite en 2001. Entre temps, j'ai suivi l'école aux Hauts-Thébaudières. » **Pierre***

« Dans les années 50, il y avait beaucoup de musiciens qui étaient formés à la Persagotière. Il y avait de très bons musiciens et ceux qui étaient moins bons sortaient quand même avec une formation assez importante. Souvent, ils trouvaient une place d'organiste dans les paroisses ce qui leur mettait un peu le pied à l'étrier. Par cette voie, ils arrivaient à connaître un peu de monde et ils pouvaient donner des leçons. Ils étaient professeurs de musique en même temps.

*Mais ça a beaucoup diminué. D'abord parce qu'il y a de moins en moins d'organistes et aussi parce qu'on ne fait plus de formation musicale aux Thébaudières. Maintenant, les enfants vont plutôt dans une école de musique parce que beaucoup ont été créées. Il n'y a plus beaucoup d'enfants qui ont des cours privés ce qui fait qu'il y a de moins en moins de professeurs de musique aveugles qui exercent. Par contre, ceux de ma génération qui ont fait de la musique, ils ont tous réussi dans ce domaine. » **Pierre***



Concert donné par les élèves aveugles devant le perron au milieu des années 30

La mixité

*« L'établissement n'était pas mixte. Les filles allaient à Auray ou à Angers. La première fille est arrivée en 1970. » **Jean***

*« On récupérait les filles qui venaient d'Auray, à partir de 12 ans, parce qu'il n'y avait pas d'enseignement secondaire là-bas. Et aussi suivant leur orientation professionnelle, parce que nous, au début, on faisait comptabilité. Pour les filles, c'était soit comptabilité, soit sérigraphie (affiches, vêtements). » **Jean Luc***

*« Avec le déplacement des aveugles dans l'établissement des Hauts-Thébaudières à Vertou en 1975, la Persagotière a été réorganisée. On a fait le jumelage avec l'établissement de filles d'Auray. Le personnel est venu à Nantes et la directrice est devenue directrice adjointe du directeur général. » **Mathurin***

L'INTERNAT



Jusqu'au milieu des années 70, être pris en charge par l'institut signifiait être interne. Dès la seconde moitié du 19^e siècle, en raison de l'éloignement du domicile familial, la plupart des élèves étaient pensionnaires. Jusqu'en 1970, l'encadrement des internes est assuré par les frères. A partir de cette date, des surveillants laïcs sont embauchés, surveillants qui, à partir de 1975, deviennent des éducateurs spécialisés.

La vie d'interne

« Pratiquement tous les élèves étaient en pension sauf quelques-uns qui habitaient à proximité. Quand je suis arrivé, ils étaient une soixantaine pour les aveugles. Et les sourds devaient être environ cent vingt. Quand les aveugles sont partis aux Hauts-Thébaudières en 1975, ils étaient cent vingt. Ça avait doublé en l'espace de vingt ans.

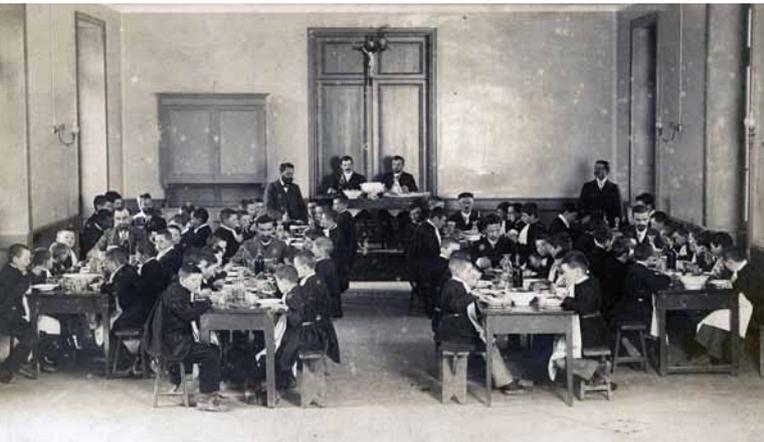
*Au départ, les pensionnaires restaient tout le trimestre. Les vacances avaient lieu à Noël, à Pâques et parfois quelques jours à la Toussaint. Après, on en est venu à la semaine continue c'est-à-dire qu'il n'y avait pas de pause en milieu de semaine pour que les pensionnaires puissent rentrer le vendredi. Un système de transport a été mis en place. Des cars de la région arrivaient vers 16 h pour embarquer les élèves dans les différentes directions. Certaines étaient assez courtes, comme la Roche-sur-Yon ou Angers mais il y avait des élèves de Brest ! » **Mathurin***

*« Les frères s'occupaient aussi de l'internat. Une fois la classe finie, on allait à la récréation, on passait à la salle à manger, au réfectoire, ensuite on faisait encore les récréations et après, le soir, on se retrouvait avec les élèves dans le dortoir. » **Jean***

« On était bien une trentaine par dortoir. C'était immense ! Je revois encore les trois rangées de lits. Il y avait deux rangées la tête au mur puis une rangée au milieu. C'étaient de grands dortoirs et le surveillant était dans une petite alcôve au bout. C'était un frère qui surveillait parce qu'à cette époque, il n'y avait que des frères qui faisaient cela. Même les élèves qui habitaient Nantes étaient internes. Il y en a qui arrivaient à sortir le dimanche mais c'est tout.

*Quand on était interne, on restait de septembre jusqu'à Noël. Il y avait une petite interruption à la Toussaint mais il y en avait beaucoup qui restaient. Moi, j'avais de la chance parce que mes parents avaient une voiture et ils venaient me chercher quelquefois pour deux jours à la Toussaint et c'est tout. Sinon, l'été tout le monde rentrait dans sa famille de fin juin à mi-septembre. La Persagotière était vide. En principe à Noël, à Pâques et pendant les grandes vacances, il n'y avait personne. Pour Mardi Gras et la Toussaint, la Pentecôte ceux qui étaient tout près, partaient, les autres restaient. » **Pierre***

« Quand je suis arrivée en 1973, il y avait une lingerie. Comme c'était un internat, il y avait des jeunes qui restaient



Les élèves et les frères au réfectoire dans les années 1900

le week-end et pendant plusieurs semaines même. Il y avait des apprentis qui venaient de Bretagne et qui ne rentraient pas souvent chez eux. Il y avait donc un grand service avec des lingères qui entretenaient le linge des internes et celui de la maison. » **Marie-José**

« L'internat n'était pas mal vécu parce que les sourds étaient contents de pouvoir communiquer entre eux. Ils étaient isolés dans la communication au sein de leurs familles. Je vous ai dit la souffrance et l'isolement qu'ils ressentaient. Finalement, ils étaient contents d'être avec d'autres sourds. Là, ils pouvaient échanger, bavarder, communiquer. L'internat, c'était le moyen de vivre l'ouverture au monde. C'est pour ça que les fêtes et le foyer étaient importants pour eux. » **Véronique**

Des surveillants aux éducateurs spécialisés

« J'ai travaillé comme éducateur spécialisé à la Persagotière auprès des sourds entre 1970 et 1984. Avant, le métier d'éducateur spécialisé n'existait pas. Au début sur la feuille de paie, c'était marqué : «surveillant». Avant, c'étaient les frères qui s'occupaient de tout : l'enseignement, l'encadrement, la surveillance, les dortoirs... Tout ! Ils



Un jour de Chandeleur dans les années 50

étaient pris 24 h sur 24. Ils se sont aperçus que c'était très lourd. Ils étaient de moins en moins nombreux aussi. Je me souviens de la remarque d'un vieux frère qui parlait à des gens et qui me présentait en disant : « Tiens, voilà un civil qui vient pour nous aider. » À l'époque, on nous appelait les «civils».

L'arrivée des « civils » a fait un peu bouger les choses. On a bien eu quelques conflits avec les frères surtout au moment où on a monté des syndicats. C'est vrai qu'on se sentait un peu corvéable. Les frères étaient toujours là eux. Nous, on était jeune, célibataire, on aimait bien notre boulot mais quand même... Et puis, du fait que les gens avaient fait des formations, c'étaient des professionnels. On ne voulait pas faire n'importe quoi. C'est vrai que c'était difficile pour les frères. Nous, on avait un métier qu'il a fallu faire reconnaître. On prenait une place différente. Il fallait que ça change, c'était une évolution de société. Il y avait un petit peu de conflits entre les enseignants et les éducateurs aussi parce que les enseignants se sentaient un peu au-dessus, il y avait une hiérarchie. » **Edouard**

« Je suis rentré à la Persagotière en 1977. Je n'avais pas fait de formation. J'arrivais de Saint-Stan où j'étais surveillant général pour les lycéens. J'avais commencé à suivre une



Les dortoirs dans les années 50

formation pour être prof de sport mais j'ai pris l'option d'aller chez les sourds parce que j'avais un collègue qui était rentré ici. J'ai fait deux formations en cours d'emploi : une en tant que moniteur-éducateur à Tours et ensuite, une formation d'éducateur spécialisé.

Quand je suis arrivé, on estimait qu'un bon animateur, c'était bien suffisant pour les sourds le soir parce que les professeurs faisaient tout. À l'époque, l'enseignant travaillait avec la famille et le jeune. C'était lui qui était chargé de toutes les relations. Le surveillant, c'était un pion pour surveiller et pour faire de l'animation avec les enfants.

En 1968, les personnes qui étaient embauchées, c'étaient des élèves-professeurs. À ce moment, il n'y avait que des frères enseignants ou des « civils » élèves-professeurs. Ils apprenaient leur métier et ils faisaient la surveillance le soir. A partir de 1972, ils ont commencé à prendre des étudiants pour le soir.

Il y avait plusieurs groupes de vie, c'est comme ça qu'on les appelait. En tout, on tournait à cent cinquante sourds entre 4 ans et 18, 19 ans. Il y avait toujours un ou deux ans de décalage par rapport aux entendants. Les éducateurs étaient là pour tous les temps hors-scolaires : après les



Les dortoirs dans les années 70

cours, pour le déjeuner, le goûter et pour les soirées jusqu'au lendemain matin à 8 h 30. On faisait toute la nuit qui était comptée pour trois heures, pareil pour les week-ends. »
Jean-Luc

« Les enfants étaient répartis en plusieurs groupes : petits, moyens, grands qui correspondaient plus ou moins aux classes primaires et les plus de 15 ans qui étaient en apprentissage. Les apprentis passaient soit un CAP, soit un brevet. L'enseignement se faisait dans les murs de la Persagotière. Ils ne portaient pas souvent. On a travaillé un week-end sur deux pendant plusieurs années. On ne comptait pas les heures à l'époque.

Après la classe, il y avait le goûter, l'étude, la récré, le dîner, re-récré, re-étude et puis au lit. Les jeunes étaient peut-être une trentaine par dortoir. Nous, on dormait dans une sorte d'alcôve fermée par des rideaux. »
Edouard

« Avant la mixité, il y avait quatre sœurs dont l'infirmière et deux enseignantes. Ces deux sœurs enseignantes étaient chez les petits. On trouvait que c'était bien qu'il y ait une présence féminine pour les petits parce que les enfants de 4 ans restaient jusqu'à la Toussaint sans aller dans leur famille. »
Jean

« Je suis rentrée en 1973 à la Persagotière juste après le bac. Je suis arrivée comme ça. Je cherchais du travail, je suis allée à la Persagotière et je suis restée parce que ça m'a plu. J'ai commencé à travailler à l'internat et par la suite, d'autres missions m'ont été confiées. Je n'étais pas diplômée parce qu'à ce moment-là, il n'y avait pas d'éducateurs. Ensuite, j'ai suivi une formation à Tours en cours d'emploi pour être monitrice-éducatrice. C'est dans les années 70 que les formations spécialisées sont arrivées.

À l'internat, on s'occupait du temps du matin, du midi, du soir et le week-end. J'étais sur le groupe des petits. Il y avait quatre groupes : les petits, les moyens, les grands et le groupe des apprentis. Chez les petits, c'était une veilleuse qui surveillait la nuit et pour les autres groupes, c'étaient des pions.

Quand je suis arrivée, il y avait peu de femmes. Les seules qu'il y avait étaient là pour s'occuper des petits, en internat. Tous les pions avaient leurs chambres en haut du « château » et moi, je n'ai pas eu le droit car j'étais une femme. Je suis allée chercher une piaule à Saint-Sébastien.

Avec les petits, on s'occupait du lever, de l'habillage, de la toilette. On revenait le midi pour le repas. On était plusieurs femmes. Le soir, ils se couchaient entre 20 h et 21 h. Ensuite, on revenait le lendemain pour le lever. C'était la même personne qui faisait toutes les nuits et la journée, on était trois à tourner sur le matin, le midi et le soir. La veilleuse, c'était madame Maury, la femme d'un coiffeur du quartier. On faisait des activités aussi, mais c'étaient plutôt des jeux, du dessin, quelque chose d'adapté aux jeunes enfants.

La loi sur l'intégration de 1975 et l'ouverture des centres médico-pédagogiques autour de Nantes dépendant de la Persagotière ont permis aux plus petits de ne plus être en internat. Ils pouvaient rentrer chez eux.



© Institut Public La Persagotière

Le groupe des petits dans les années 60

Aujourd'hui, je suis toujours monitrice-éducatrice en internat à la Persagotière car il y a une vingtaine de jeunes internes en semaine. Mais il n'y a pas que des sourds, il y a aussi des troubles du langage. À l'internat, il y a donc deux groupes : les troubles du langage et les sourds.

Ce n'est plus le même métier aujourd'hui, on s'est adapté à l'évolution de la société. On travaille avec les familles et sur le projet du jeune, ce que l'on ne faisait pas avant. Aujourd'hui, c'est la parole de l'enfant qui compte et ce sont les parents qui décident. L'internat en lui-même n'a pas tellement changé mais ce qui a évolué, c'est l'arrivée des nouvelles technologies avec l'ordinateur, le portable. C'est une chose énorme pour la communication entre sourds. » **Marie-José**

« J'ai travaillé à la Persagotière de 1969 à 2006 en tant qu'adjoint d'internat auprès de jeunes sourds après la sortie des classes. Quand il y avait l'internat, on était dans les dortoirs la nuit. On prenait les enfants en charge du lever jusqu'à 8 h ou 8 h 30 puis le midi. A partir de 2002, la prise en charge se faisait sur les lieux d'intégration des élèves. Je suis allé à Henri Lesage à Vertou, à la Chevrolière aussi. Je n'ai fait que du primaire. » **Michel**

L'éducation religieuse

« Il y avait une éducation religieuse comme dans toutes les écoles tenues par les frères. L'aumônier était sur place. Il s'occupait de l'enseignement et du service religieux. Il y avait la messe tous les jours pour les frères. Pour les élèves, c'était le dimanche et parfois en semaine. » **Mathurin**

« L'éducation religieuse, c'était systématique. C'était dans le programme. Cela faisait partie de la journée. Il y avait la messe tous les jours. Au début tout le monde y allait mais après chacun faisait ce qu'il voulait. Les frères n'obligeaient pas. Là aussi, ça s'est assoupli. » **Pierre**

« L'arrivée des éducateurs civils dans les années 70 a fait évoluer les choses sur le plan religieux. Par exemple, au début, avant de manger, on faisait le signe de croix. Nous, après on a laissé tomber tout ça. Le dimanche, on emmenait les enfants à la chapelle parce que c'était obligatoire pour les internes qui restaient le week-end. Au début, on restait au fond. Après, on les emmenait à la chapelle et puis nous, on allait au « Merle Blanc » prendre l'apéritif et on revenait à la fin de la messe ! » **Edouard**

Les loisirs



Le terrain de jeux de la Morinière dans les années 70

« Quand j'étais élève, on travaillait le jeudi matin et le samedi toute la journée. On était en congé le jeudi après-midi. On sortait en groupe et on était deux par deux ou trois par trois. Un jeune qui voyait était au milieu et guidait deux aveugles ou un aveugle. On faisait une promenade jusque sur les bords de la Sèvre, à la Morinière. Il y avait une propriété qu'ils appelaient le terrain de foot. On y faisait de l'escalade aussi. On se baladait. Par exemple, on allait jusqu'à la tannerie vers la Rousselière où il y avait un petit bois.

Sinon, il y avait aussi des fêtes dans l'année pour les pensionnaires. Il y avait d'abord la traditionnelle fête du directeur Joseph. C'était le frère Allaire, Joseph Allaire. Et tous les ans quand c'était la Saint-Joseph, il y avait un repas et une fête à la salle des fêtes. Le professeur de musique, monsieur Colinet, faisait une cantate ce jour-là. On apprenait ça, on faisait un chant à quatre voix en l'honneur du frère directeur. C'était une fête entre nous, qui rassemblait les aveugles et les sourds.

Autrement, il y avait deux autres fêtes : la Saint-François et la Sainte-Cécile, patronne des musiciens. Alors à la Sainte-Cécile, il y avait toujours une messe solennelle suivie d'un repas amélioré. On avait un peu d'étude mais pas beaucoup de classe ce jour-là. À la Saint-François, Saint-François de Sales parce que c'était le patron des sourds-muets je crois, c'était aussi un jour de fête à la Persagotière avec un repas amélioré.

Tous les ans, les pensionnaires de la Persagotière allaient chanter pendant la procession de la Fête-Dieu à l'hôpital Saint-Jacques où il y avait un reposoir. C'était comme les fêtes des directeurs : systématique. Il y avait des rituels. »

Pierre

« Le mercredi, on organisait des ateliers. J'ai animé un peu l'atelier bois, l'atelier sculpture, peinture, tout ça. Il y avait une salle de cinéma où l'on projetait un film une fois par semaine, le dimanche matin après la messe. Les films n'étaient pas encore sous-titrés. On passait des films faciles comme des Louis de Funès, des choses comme ça. J'ai bien connu ça car je projetais les films. » **Edouard**

« À la Persagotière, il y avait un petit commerce, le magasin où les enfants pouvaient acheter des bonbons et le personnel, du petit matériel d'hygiène. Un éducateur allait à Central Cash, route de Clisson. Chaque groupe d'enfants avait son petit secteur d'achats et les bénévoles étaient sous le contrôle des éducateurs. L'argent servait à se faire des petits plaisirs en fin d'année comme des sorties. » **Michel**

Le sport

« On faisait beaucoup de sport. Pendant la coupure entre midi et 14 h, il y avait une heure de sport après le repas. Entre 1969 et 1990, c'était que du foot. Après pour occuper les enfants qui n'aimaient pas trop le sport, d'autres activités ont été proposées : jeux de société, lecture, un peu de télé de temps en temps au foyer. Le foot, c'était essentiellement pour les plus vieux, ceux qu'on appelait les apprentis. » **Michel**



Une équipe de football dans les années 70 sur le terrain de sports de la Persagotière

« Les équipes sourdes avaient un bon niveau en sport parce qu'à l'école, on en faisait tout le temps. Tous les jours, tous les soirs quand on était à l'internat. On faisait du sport à longueur de temps. On faisait du sport pendant les études. Après, on découvrait la culture et d'autres choses. » **Stéphane**

Une rencontre avec le FC Nantes

« Du temps de l'internat, les loisirs, je les ai passés avec les élèves. Les récréations, on jouait avec eux sur la cour. Le samedi, mais surtout le dimanche, on partait vers le champ de jeu à la Morinière qui appartenait à l'association. J'ai passé tous mes loisirs là. On jouait au foot, on rencontrait les enseignants du coin, des collègues. On allait voir les matchs du FC Nantes aussi.

Et avec un autre collègue, le frère Pierre qui a enseigné de 1957 à 1992, on a organisé une rencontre avec les joueurs du FC Nantes. Comme les enfants aimaient bien le foot, on s'est dit : « Si on allait voir monsieur Arribas. » C'était l'entraîneur du club en 1965. Exactement quand ils sont montés en 1^{ère} division. On a discuté avec lui, très sympa.

Les enfants voyaient les grandes vedettes aux matchs et on s'est dit que ce serait peut-être intéressant de les rencontrer. C'est lui-même qui a proposé : « Si vous avez un terrain, ils vont aller faire un entraînement devant les élèves et après, s'il y a une petite équipe chez vous, ils pourront jouer contre les professionnels ». Et un jour, ils sont venus avec José Arribas. Il y avait Suaudeau, Henri Michel, Gondet, Blanchet... C'était la grande équipe, celle qui a été championne de France. Sur le terrain de la Morinière, ils ont fait un entraînement devant nous pendant une bonne heure et après, les élèves ont joué contre les professionnels. Et ça, c'est arrivé deux fois.

On ne connaissait pas José Arribas mais le projet lui a plu. Et suite à ça, il a envoyé plusieurs fois ses joueurs, le mercredi, dans les différents collèges. Et pour que ça continue après nous, on est allé voir le secrétaire du FCN pour savoir s'il était possible d'avoir des entrées gratuites pour les sourds. Et il nous avait accordé trente-sept places gratuites. Suite à ça, au lieu de renouveler tous les ans les trente-sept places, il suffisait que les sourds montrent leur carte indiquant qu'ils étaient sourds et l'entrée était gratuite. Et c'est toujours valable. On était très content d'avoir pu faire ça.

*Juste après, j'avais une classe d'enfants de 14-15 ans. On appelait ça des préprofessionnels. Ils ne s'intéressaient à rien du tout en enseignement général. Le français, les maths ne les intéressaient vraiment pas du tout. Pour les motiver, j'ai pensé au foot. Je me suis dit qu'on allait faire le championnat de France. Par exemple, on va prendre Rennes/Nantes. Déjà Nantes va à Rennes. Alors où est Rennes ? Alors on prend la carte : qu'est-ce qu'il y a à Rennes, combien d'habitants, le climat, l'histoire un petit peu. Ensuite, ils vont à Reims, qu'est-ce qu'il y a à Reims, à Marseille. On a presque fait le tour de la France comme ça. A chaque fois, on notait, on écrivait un petit texte. Ça les a intéressés et pour finir l'année, on est allé voir le FC Nantes. » **Jean***

La colonie de la Joselière

« On faisait des sorties avec les élèves. Les jours de repos, il y avait des promenades, ou alors des visites de la ville de Nantes. Ce n'était pas trop loin et un peu de marche à pied, ça ne faisait pas de mal ! Autrement, si c'était au beau temps, c'était un pique-nique ou un week-end entier à Pornic où l'association pédagogique avait acheté un établissement. C'était une ancienne ferme dans le village

*de la Joselière. Ils ont agrandi pour accueillir les enfants pendant les week-ends, et même une semaine. Une classe pouvait se déplacer là-bas. » **Mathurin***

*« Au départ la Joselière, c'était pour les vacances des frères. Ensuite, c'est devenu une colonie de vacances et maintenant en juillet et août, c'est resté pour les frères. Je suis responsable du site. Ce site appartient à l'association de soutien pour les sourds et les aveugles. Les sourds et les aveugles peuvent donc en profiter pour partir en classe de mer. Mais il y en a de moins en moins depuis l'intégration puisque les enfants partent avec leur classe. » **Jean***



Départ pour une sortie en 1928



Sortie à Pornic dans les années 50



Une camp dans les Pyrénées en 1971

Les camps

« Beaucoup d'élèves faisaient du scoutisme. On allait camper le week-end. On dépendait des Scouts de France et on était la 18^{ème} troupe. On faisait beaucoup d'activités comme ça et c'était très intéressant. Ça apprenait beaucoup aux handicapés visuels à se débrouiller, surtout pour ceux de la ville parce beaucoup de jeunes qui venaient de la campagne étaient assez dégourdis même s'ils ne voyaient pas. » **Pierre**

« Pendant les vacances, on organisait des camps pour les plus grands, les ados. Les petits retournaient chez eux. On partait à quatre ou cinq adultes avec une vingtaine d'ados. On allait repérer des endroits pendant les vacances de Pâques. On s'arrêtait chez un paysan, on discutait un peu avec lui et il nous prêtait un pré. Il nous disait : « Vous serez très bien là. » À l'époque, on pouvait faire ça. On se déplaçait, on faisait de la randonnée, c'était itinérant. On a fait ça pendant quatre ou cinq ans avec Jean Gentric, entre autres. Il y avait aussi des classes de mer et des classes de neige. Avant que les « civils » arrivent, les séjours se passaient à la Joselière. Quand on est arrivé, on a voulu changer un peu les choses. » **Edouard**



© collection particulière

Après l'internat...

« On a gardé des liens avec les élèves après leur départ. Il y en a certains que j'ai préparés au mariage. On a fait les baptêmes des enfants, la sépulture des parents. J'ai continué la pastorale pour les sourds, après l'école. Je m'intéressais à eux. Ils venaient me voir. Avec un autre collègue, on s'était spécialisé dans la préparation des mariages, des baptêmes, surtout comme interprète. » **Jean**

« Souvent, avec les associations, quand on organisait de grandes fêtes, il y avait des profs qui venaient. Et ceux qui venaient c'étaient souvent des frères parce que c'était comme s'ils faisaient partie de la famille. Les profs civils participaient moins. Ils restaient à la maison. Pour eux, la Persagotière, c'était le travail. Il y avait des liens forts avec les frères parce qu'il y avait l'éducation, l'internat, le week-end où ils restaient pour la surveillance. C'étaient des personnes qui étaient là toute l'année. Forcément, il y a un lien très fort qui s'est créé. » **Stéphane**



LA KERMESSE

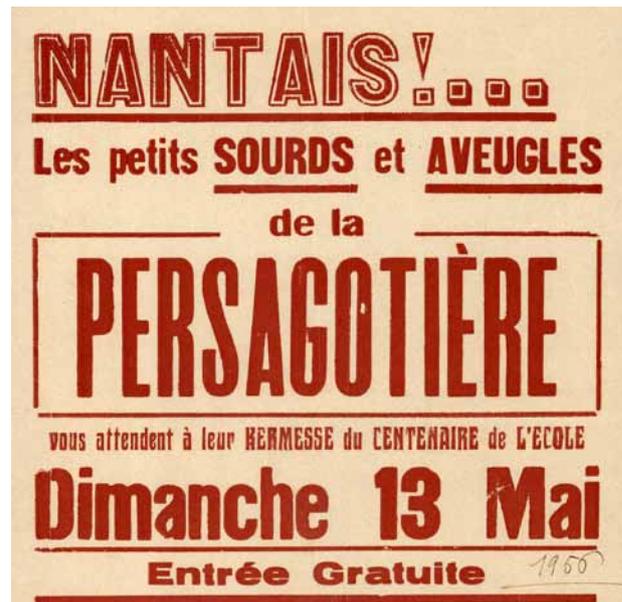
Véritable tradition, la kermesse a largement contribué à faire connaître l'établissement auprès des Nantais. Des fêtes sont organisées dès 1892 mais c'est à partir de 1901 que la kermesse de la Persagotière devient une institution dans le calendrier festif nantais. Cette année-là, dix mille visiteurs ont fait le déplacement.

« La kermesse, c'était une fois par an, au mois de mai. Ça a commencé dès le moment où il y a eu besoin d'argent ! Très tôt sans doute ! Avant guerre, il paraît que c'était formidable. Cette kermesse a duré tant qu'on a eu besoin d'argent. Le point d'attraction, c'était le concert donné par les enfants aveugles. Quand ils sont partis à Vertou, ils ne sont jamais revenus donner de concert ici. » **Mathurin**

« À une certaine période, la kermesse de la Persago, c'était la grande fête des Nantais, surtout entre les deux guerres. Il y avait des bus spéciaux qui partaient de la place du Commerce. Le quartier Saint-Jacques participait. La kermesse de la Persagotière était plus importante que celle de Saint-Jacques. Les marâchers s'impliquaient beaucoup. » **Robert**

« La kermesse, c'était quelque chose ! C'était la fête du quartier. Tout le monde connaissait la kermesse de la Persagotière. Il y avait tous les stands possibles. Il y en avait de chaque côté de l'allée des marronniers qui mène jusqu'à l'entrée de la maison bourgeoise. Il y avait un concert à la salle des fêtes donné par les aveugles et un spectacle de gymnastique fait par les sourds. Le personnel et beaucoup de gens de l'extérieur tenaient les stands de jeux, le bar.

Il y avait un manège de chevaux de bois au début. Pendant un moment, la SNCF avait prêté des petits wagonnets. On



© Institut Public La Persagotière

ne parlait pas de sécurité à cette époque-là ! Ils avaient des petits wagonnets pour transporter les colis et ils en affrétaient cinq ou six avec lesquels on pouvait faire un circuit dans la Persagotière.

Mon père venait tous les ans bien sûr. Et c'est comme ça qu'il a commencé à faire un élevage de perruches parce que tous les ans, il gagnait des perruches. Il ne s'en allait pas s'il n'en avait pas gagné une. » **Pierre**

DIMANCHE 3 JUIN 1928

GRANDE KERMESSE

PARC DE LA PERSAGOTIÈRE

Tramways de Sèvres et Lion d'Or (Arrêt St-Jacques) - Autobus directs : Départ Place du Commerce
OUVERTURE DES PORTES à 2 heures - **Entrée 1 fr.** - OUVERTURE DES PORTES à 2 heures

Avec le Concours de la Musique des Aveugles, l'Harmonie de la Gutenberg, La Cambronnaise

(An 50 avant J. C.)

AU CAMP DE CÉSAR
GRAND DÉFILÉ GORSEED DES DRUIDES
FÊTES AU CAMP DE CÉSAR
REDDITION DE VERCINGÉTORIX

Village Breton : Pardon de Daoulas le Faou
Chant du pays par 20 Bretons et Bretonnes en costumes

Campement de TZIGANES avec KICETOU la célèbre Chirroméncienne Serbe
et l'impressionnante Cartromancienne KATOUVU Gitane Roumaine
12 TZIGANES en costume

LOTÉRIE ET BAZAR DU PÊLE-MÊLE, THÉÂTRE MUSIC-HALL
Surprises au Champagne et Loterie Normande

CONCERT VOCAL & INSTRUMENTAL par les Aveugles
Jeux sur les Pelouses par les Sourds-muets

VISITEZ LES GRANDS MAGASINS

DECRE

LES PLUS IMPORTANTS ET LE MEILLEUR MARCHÉ



Spectacle de gymnastique réalisé lors d'une kermesse

« La kermesse, c'était une grande fête ! Je n'en revenais pas ! Tout le terrain de foot était pris par des manèges, le loto en bois, des grandes roues. On allait de tel jeu à tel jeu. C'était la fête foraine. Les sourds étaient contents de se retrouver. Ça venait de loin. Les jeunes et les parents des autres établissements de la région venaient aussi. Ça prenait des proportions régionales ! Les élèves faisaient des spectacles de gym. Ils faisaient des pyramides où l'on montait les uns sur les autres. » **Véronique**

« Quand j'ai connu les kermesses, c'était moins grandiose. Avant, c'était un gros truc, tous les gens du quartier venaient. Il y avait des attractions, des stands... Sur la fin, ça s'est dilué petit à petit et puis ça s'est éteint. Ça demandait beaucoup de bénévolat, beaucoup de travail. En tout cas en 1984, ça n'existait plus, ou alors ils ont fait des petits trucs qui n'avaient rien à voir. C'étaient plutôt des rencontres avec un pique-nique. » **Edouard**

« Nous n'avions pas de liens avec le quartier parce qu'on s'est maintenu dans l'ossature de l'institution, beaucoup trop sans doute. Il n'y avait que la fête de l'école qui le permettait. Pendant sept ans, j'ai fait partie de l'association « Kermesse avec les familles » qui rassemblait entre dix et quinze familles. Et un jour, le directeur de l'époque a décidé que la kermesse serait organisée par l'établissement. Et de ce jour-là, les familles ne sont pratiquement plus venues et la fête de l'école s'est arrêtée. » **Jean-Luc**

« La kermesse permettait de se rassembler. Maintenant, ça fait une dizaine d'années que c'est fini. C'est vraiment dommage parce que c'était un moment où les enfants sourds pouvaient voir leurs pairs adultes et c'était très important pour eux.

Je me souviens qu'il y avait des stands avec des animaux comme des lapins ou des poules. Il y avait aussi des petits spectacles, des chants signés. C'était vraiment amusant. Et bien sûr, c'était aussi le moment de rencontrer des filles parce qu'à la Persagotière, on était seulement entre garçons. Les filles étaient sur d'autres écoles. On avait donc un peu envie de rencontrer les filles et ces moments-là, c'était vraiment propice pour ça. » **Stéphane**



Spectacle un jour de kermesse à la fin des années 40



VIVRE AVEC LA PERSAGOTIÈRE

Tout comme l'hôpital Saint-Jacques, la Persagotière est un élément important et constitutif du paysage et de l'histoire du quartier Nantes Sud. Pendant près d'un siècle et demi, la vie de l'institut s'est déroulée à l'intérieur de ses murs mais la présence des sourds et des aveugles n'est pas restée sans incidence sur la vie du quartier. C'est pourquoi à l'heure où la transformation du site va remodeler cette partie du quartier en bord de Sèvre, nous avons voulu savoir comment la présence de l'institut avait impacté la vie locale.



Des noms de rues

La présence de l'institution, « hors les murs », est rappelée par la dénomination de quatre rues du quartier situées à proximité de la Persagotière. Trois d'entre elles perpétuent la mémoire de trois de ses directeurs : les rues Frère Louis, Frère Alexandre Lemesle (directeur de 1918 à 1939) et Frère Allaire (directeur de 1949 à 1974) tandis que le nom de Louis Braille a été attribué à une partie de la rue Gabriel.

Dès 1890, à la mort du frère Louis, le conseil municipal dans sa délibération du 21 mai décide de lui rendre hommage : « C'est dans cette rue que se trouve l'établissement de la Persagotière, longtemps dirigé par le Frère Louis, qui est décédé récemment. Aussi pour répondre au vœu de tous, le nom de rue Frère Louis est donné à la voie qui s'étend de la rue Saint-Jacques à la rue Ledru-Rollin. »

Le personnel dans le quartier

« La plupart des personnes des services généraux étaient du quartier. D'autres, qui avaient été embauchées pour des fonctions précises, venaient habiter le quartier. Et chez les sourds, il y avait toute une série de chefs d'atelier. Quand ils sont devenus enseignants en technique, soit ils habitaient déjà la région, soit ils venaient habiter là.

Beaucoup d'élèves aussi sont restés vivre dans le quartier. Ceux qui ont trouvé un travail sur Nantes se sont souvent rapprochés d'ici. » **Mathurin**

« J'ai 85 ans et j'habite le quartier de Sèvre. Je suis originaire du Maine-et-Loire et je suis sourde de naissance. Ma scolarité s'est déroulée en institution spécialisée à Angers où j'ai appris le métier de couturière. Mon mari était sourd profond. Il était scolarisé à la Persagotière où il a reçu une formation en mécanique générale. On s'est connu lors d'une kermesse à l'école d'Angers. Nous nous sommes mariés en 1951, j'avais 22 ans. Nous avons eu trois enfants, deux garçons et une fille. Tous sont entendants. Je suis restée femme au foyer pour les élever. Mon mari a d'abord travaillé à Sud-Aviation puis il a été prof de mécanique à la Persagotière.

En 1971, je suis entrée à la Persagotière comme couturière et j'y suis restée jusqu'à mon départ en retraite en 1989. Dans cet atelier, nous étions plusieurs femmes. On confectionnait des tabliers, des blouses pour les enseignants et pour les élèves. On faisait aussi des costumes et des déguisements pour les kermesses.

Nous avons de très bonnes relations avec les frères, les éducateurs et les élèves avec qui j'ai gardé des contacts. Nous nous retrouvons une fois par mois lors d'une messe pour les sourds à l'église de la Madeleine et nous allons déjeuner ensemble ensuite. » Marie-Thérèse

« Je suis né en 1927 à Fontenay-le Comte. J'étais professeur de dessin d'art et de dessin professionnel pour la menuiserie, la mécanique et l'ajustage à la Persagotière de 1950 à 1992. J'enseignais aux sourds. Je leur apprenais à lire un plan.

J'ai appris le métier de relieur chez un patron et j'ai travaillé à la Rochelle, à Fontenay-le-Comte et à Nantes. Comme j'étais intéressé par le dessin, les maquettes, j'ai pris des cours du soir aux Beaux-Arts de Nantes. Je faisais du théâtre à Beautour. Je fabriquais les décors et je concevais les illustrations des programmes du temps du curé Letourneux. J'ai rencontré la bonne du curé dont la sœur travaillait à la Persagotière. C'est elle qui m'a appris qu'un poste de professeur de dessin était vacant.

Un collègue électricien m'a fait rencontrer ma femme. Je me suis marié en 1952 et nous avons eu trois enfants. Ensuite, j'ai acheté la maison d'un collègue dans la rue Frère Louis. Beaucoup de maisons de la rue étaient habitées par des enseignants de la Persagotière. Comme j'avais une maison à Pornic, je voyais aussi les élèves et les frères à la Joselière. » Jacques

« Beaucoup de personnes malvoyantes qui travaillaient à la Persagotière sont restées dans le quartier. Celles qui sont

allées aux Hauts-Thébaudières à Vertou ont préféré venir habiter dans ce quartier parce qu'il y avait un transport en commun. Et quand on est handicapé visuel et qu'on veut avoir un peu d'autonomie pour aller en ville, il vaut mieux avoir les bus. » Pierre

Apprendre à conduire : l'auto-école de Maurice Royer, rue Saint-Jacques

De nombreux anciens élèves de la Persagotière ont pu passer leur permis de conduire grâce à Maurice Royer qui a tenu l'auto-école de la rue Saint-Jacques de 1963 à 1981.

« Nous sommes arrivés à Nantes en 1963, au 26 de la rue Saint-Jacques qui n'existe plus maintenant. C'était à l'endroit où se trouve le marché aujourd'hui. C'était un pas-de-porte qui était vide et on a monté une auto-école en 1963. Je l'ai tenue jusqu'en 1981 et monsieur Guillon m'a remplacé.

J'ai eu mon premier élève sourd parce que l'on connaissait le secrétaire de mairie de Bouguenais dont le fils malentendant était à la Persagotière. Il est venu me voir pour que je puisse apprendre à conduire à son fils. Comme il était encore à la Persagotière, ça a fait tache d'huile. Et après, quand il est sorti, il fréquentait encore beaucoup la Persagotière et d'autres sourds sont arrivés. J'en avais qui venaient de très loin. Un garçon, que je vois encore, venait de l'Île d'Yeu, parce qu'en Vendée, personne ne voulait le prendre. Un autre venait des Sables d'Olonne. Le petit jeune homme de l'Île d'Yeu, il se levait à 5 h du matin. Il prenait le bateau pour Fromentine et ensuite, le car pour Nantes. Je lui donnais deux leçons : une vers 11 h, il allait manger, je lui redonnais la deuxième à 13 h et il repartait. Il a fait ça toutes les semaines pendant sept semaines.

La plupart de mes élèves étaient des anciens élèves de la Persagotière. J'aimais beaucoup. Il fallait quand même faire attention avec certains mots comme avant/après, devant/derrière. Un enseignant m'avait dit qu'ils mélangeaient un peu. Ils inversent. Gauche/droite, c'étaient des mots dont il fallait se méfier. Je répétais doucement, mais certains étaient sourds profonds, ils n'entendaient rien. Ils se guident beaucoup aux vibrations. Quand ils accéléraient trop, ils s'en apercevaient très bien. Les parents des élèves sourds étaient fiers quand leur enfant avait son permis.

Un bon quart de ma clientèle était malentendante. J'ai commencé avec eux dès qu'on est arrivé à Nantes. Ils venaient de partout. Quand j'ai arrêté en 1981, mon successeur a continué avec les sourds. Il s'est habitué facilement, il était décontracté. Il a été plus malin que moi, parce qu'il faisait faire les cours de code par un enseignant, le père Gentric. Moi, je n'avais pas osé. » **Maurice**

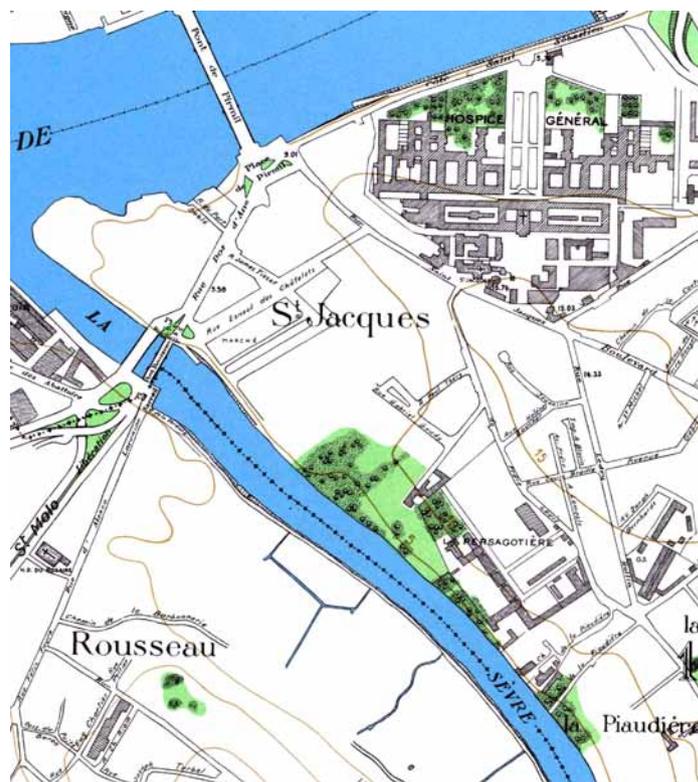
La Persagotière et Bonne-Garde

« Mon grand-père, l'un des créateurs de Bonne-Garde, était ce que l'on appelait à l'époque, un des bienfaiteurs de la Persagotière. Quand il est décédé en 1954, ma mère est devenue secrétaire générale de la Persagotière. De sorte que quand Pierre Augizeau m'a demandé d'entrer au conseil d'administration de l'association de soutien de la Persagotière, je n'ai pas pu dire non. Et maintenant, je suis au bureau. Je connaissais tous les frères, dont le frère directeur, le frère Allaire.

Dans les années 50, il n'y avait pas beaucoup de relations entre l'association et l'institut dans le domaine des activités. Ensuite, les sections de gymnastique masculine et féminine de Bonne-Garde sont allées s'entraîner sur le terrain de foot de la Persagotière parce que nous, ici, on manquait de place.

Dans le quartier, il y avait les kermesses à Saint-Jacques, et après, tout Saint-Jacques allait aux kermesses de la Persagotière pour tenir les stands. Avec mon père, je tenais le stand avec les loteries, la roue. On participait tous les ans parce qu'à Bonne-Garde, on avait quasiment obligation d'y aller car la Persagotière venait également nous aider. Il y a toujours eu un échange. » **Yvon**

« Avec Bonne-Garde, on a eu un petit peu de liens avec le cinéma. Le gars qui a lancé le cinéma a voulu qu'on vienne dans le cadre du cinéma scolaire. C'est très vieux, c'étaient des films en noir et blanc. Tous les vieux films avec sous-titres, c'était génial. Autrement, il fallait traduire mais à l'époque les sourds étaient sur l'oral. Il fallait un thème intéressant à retravailler par la suite au niveau du français. » **Jean-Luc**



LA PERSAGOTIÈRE AUJOURD'HUI



« **P**our un sourd, la Persagotière, ça symbolise le lieu où l'on peut communiquer. La société dans laquelle on vit n'est pas communicante dans la langue des signes alors quand les sourds viennent à la Persagotière, ils savent qu'ils vont trouver des personnes pour les comprendre et avec lesquelles, ils vont pouvoir échanger. C'est un immense soulagement pour beaucoup d'enfants et il y a un attachement affectif fort. » **Fanny**

De la transplantation de classe à l'intégration individuelle en milieu scolaire : la Persagotière et l'école Ledru-Rollin

« L'intégration en milieu scolaire est due à une loi. Les établissements ont l'obligation de prendre tous les enfants de leur région. Ils n'ont pas le droit de refuser. Mais ça c'est plutôt une demande des familles qui voulaient que leurs enfants soient comme les autres. Ça se comprend, parce que la séparation avec les familles, c'était plutôt pénible. La première loi date de 1975. » **Mathurin**

« Au début, pour le primaire, c'étaient des classes transplantées. Il n'était pas question que l'enseignant laisse sa classe. Qu'est-ce qu'il allait faire après comme métier ? Il partait donc avec sa classe dans une école. Les enfants changeaient simplement de lieu et ils côtoyaient les autres élèves. Ils revenaient tous les mercredis matin à la Persagotière parce que c'était important qu'ils retrouvent les autres sourds. » **Jean-Luc**

« Je suis directeur de l'école Ledru-Rollin depuis 2009. Quand je suis arrivé, une seule élève malentendante était intégrée depuis 2008. Et l'année suivante, il y en avait trois. Ces enfants sont maintenant en CM2. J'ai assisté au cursus complet de ces trois élèves de la Persagotière, qui ont « essuyé les plâtres », si l'on peut dire. Ça s'est très bien passé mais c'était effectivement une nouveauté. Et cette année, c'est la première fois que tous les niveaux sont impactés par l'accueil d'élèves de la Persagotière.

Depuis 1985 au moins, des enfants de la Persagotière sont accueillis dans l'école. Au départ la cohabitation n'a pas été simple. L'institut décentralisait ses classes c'est-à-dire qu'au lieu de se faire à la Persagotière, la classe se faisait dans l'école Ledru-Rollin. C'était un premier pas. Les enfants n'étaient pas intégrés, ils avaient une salle de classe avec leur professeur de la Persagotière.

En 2005, il y a eu une nouvelle loi sur le handicap et c'est là qu'une petite révolution s'est produite. Il n'était plus question que les enfants aient un enseignement spécialisé mais qu'ils aient un enseignement dispensé par un professeur de l'Éducation nationale, aidé évidemment par un professeur spécialisé. Mais on est quand même dans une logique totalement différente.



Deux classes de la Persagotière de l'année scolaire 1989 / 1990



Les enfants «Persagotière» ne sont pas des enfants du quartier. Ce ne sont même pas des enfants nantais pour la plupart. Certains viennent de Sainte-Luce, de Préfailles... L'accueil des malentendants est limité à vingt-et-un élèves sur l'ensemble du groupe scolaire, c'est-à-dire les classes de maternelle et de primaire. Nous en accueillons donc vingt-et-un sur un ensemble qui en compte cent cinquante.

*Si nous les accueillons, c'est tout simplement parce que nous sommes situés à proximité de la Persago. Mais nous sommes quand même repérés comme spécialistes de la question parce qu'on a un dispositif qui est quand même exceptionnel. À l'école, il y a douze classes, treize enseignants et quatre professeurs spécialisés. C'est important car si l'on veut cet encadrement, il est difficile d'éparpiller les enfants dans leur école d'origine même si la loi le permet. Les parents peuvent maintenir leur enfant dans leur école d'origine mais il est évident qu'ils ne vont pas bénéficier des capacités de la prise en charge de la Persagotière. On reste quand même une école de quartier, comme toutes les écoles de France, avec une spécificité qui est forte. » **Thierry***

« Je suis fille de parents sourds. C'est comme ça que j'ai appris la langue des signes. Mes parents ne s'en sont pas

doutés. À la maison comme nous, les enfants, étions entendants, mes parents parlaient. Ils parlaient avec leur propre voix plus ou moins audible mais je comprenais ma langue maternelle. Ils utilisaient la langue des signes en secret et ils croyaient que seulement eux deux la parlaient et la comprenaient jusqu'au jour où ils ont vu que je comprenais tout ce qui se disait en langue des signes. J'avais entre 6 et 8 ans.

Je suis enseignante CAPEJS depuis 1983. À partir de 1990, j'ai vécu la scolarisation des enfants sourds à l'école primaire Ledru-Rollin. Les classes étaient délocalisées depuis 1985 c'est-à-dire qu'au lieu de faire la classe à la Persagotière, on la faisait à l'école Ledru-Rollin. On était plutôt une structure spécialisée, c'est à dire qu'on avait une ou deux classes à côté des autres. Il y avait peu de socialisation mis à la part à la récréation et à la cantine.

Maintenant, depuis la loi de 2005, les enfants sourds sont intégrés dans les classes avec des enfants entendants mais cela s'est fait progressivement car on ne met pas un enfant dans une classe en disant que c'est de l'intégration. S'il ne comprend rien, cela ne sert à rien. Il faut qu'il soit accompagné. On fait au cas par cas. On essaie de voir



Une classe transplantée dans l'école primaire de la Chevrolière en 2003

comment l'enfant se développe. S'il est capable, on y va. Si ça ne va pas, on lui donne un apprentissage mais à son rythme à lui.

Dans l'unité d'enseignement de la Persagotière, on a une dizaine d'enfants scolarisés du CP jusqu'au CM2. Il y en a aussi en maternelle. Suivant les besoins de l'enfant, on prodigue un enseignement spécialisé pour le français. parce que l'approche de la lecture est plus difficile pour les enfants malentendants puisque l'apprentissage pour les entendants est basé sur la phonologie, la répétition des sons. Donc nous, on a une approche différente par rapport aux enfants sourds et ils ont pratiquement tous un enseignement spécialisé pour le français. Par contre en mathématiques, ils sont dans les classes de référence de leur tranche d'âge et ils sont accompagnés par un professionnel comme moi.

Nous sommes cinq enseignants spécialisés sur l'école Ledru-Rollin pour onze élèves en primaire. Moi, je m'occupe du CP. En maternelle, il y a un enseignant CAPEJS et une éducatrice pour jeunes enfants. CAPEJS, ça veut-dire Certificat d'aptitude au professorat pour l'enseignement auprès des jeunes sourds. C'est un diplôme délivré par le ministère de la Santé et non par l'Éducation nationale. Je suis donc professeur CAPEJS et je dépends du ministère de la Santé.



© Institut Public La Persagotière

C'est une situation due à l'histoire de la prise en charge de la surdit e puisqu'autrefois, les enfants ne pouvaient pas  tre   l' cole comme tout le monde. Ils  taient donc pris en charge par des religieux et des religieuses. Et progressivement, ces congr gations ont  prouv  le besoin de professionnaliser la prise en charge. Cette professionnalisation s'est faite par le biais de la sant e et cette situation est rest e. C'est pour cette raison que notre  tablissement est un  tablissement m dico-social.

Dans la loi de 2005 on favorise l'int gration mais en 2009, des d crets ont propos  un rapprochement entre les  tablissements m dico-sociaux et l' ducation nationale.   Ledru-Rollin, on est tout   fait dans ce cadre l  puisque nous, nous apportons notre expertise aux coll gues de l' ducation nationale qui ne sont pas du tout form s pour la prise en charge des jeunes sourds. On travaille donc ensemble. Dans la classe, on peut  tre deux c'est- -dire le professeur sp cialis  et le professeur de l' ducation nationale. Moi, je traduis en langue des signes mais je peux aussi avec mon  il de p dagogue voir o  l'enfant n'a pas compris.

Par contre, pour d'autres mati res comme le sport et l'art visuel, la Persagotière envoie une  ducatrice pour l'accompagnement dans chaque niveau s'il y a besoin.

Des cours de langue des signes ont été mis en place pour sensibiliser les enfants entendants parce que quand les enfants sourds arrivaient dans les classes, il y avait toujours la barrière de la communication entre eux. Du coup, il y a eu une volonté de la Persagotière de faire de la sensibilisation à la langue des signes auprès des enfants entendants. Cette année pratiquement toutes les classes qui accueillent des enfants sourds ont une sensibilisation à la langue des signes. Des petites que j'ai accueillies au CP sont aujourd'hui en CM2. Elles vont partir au collège et dans leur classe, il y a cinq ou six élèves qui communiquent très bien en langue des signes avec elles.

*Dans la grande majorité, les parents sont contents qu'il y ait une sensibilisation à l'apprentissage de la langue des signes. Les gens sont sensibilisés aujourd'hui. On voit quand même beaucoup plus de gens à la télévision qui signent, on voit les interprètes. » **Véronique***

*« On a mis en place un nouveau dispositif afin de permettre aux élèves entendants qui ne sont pas dans une classe avec des sourds, d'apprendre la langue des signes. On le limite à une douzaine d'enfants mais il y a une demande. Et puis, entre nous, quand on connaît la langue des signes, c'est bien pratique pour discuter dans le dos de la maîtresse ! C'est très efficace ! » **Thierry***

L'orientation professionnelle

« À travers toute ma carrière, il y a l'histoire de l'établissement. A partir d'un pensionnat, on est devenu établissement d'externat et actuellement il devient un centre de ressources. Moi, j'ai commencé comme surveillant et je suis devenu éducateur en 1976. Ensuite, à partir de 1982, je me suis occupé pendant dix ans d'un groupe d'orientation professionnelle avec un professeur de menuiserie. On avait rassemblé des enfants dont on ne

savait pas quoi faire parce qu'ils avaient un niveau scolaire très faible. On n'avait jamais plus de sept ou huit élèves. Avec ce groupe, on faisait aussi bien de l'espace vert que de la peinture ou de l'électricité. On travaillait du ciment pour placer des buts de football, on nettoyait le terrain de sport. On allait chez des gens faire des terrasses, des murets. On faisait de tout. On a refait tout un atelier ici pour qu'il soit fonctionnel. On créait des choses pour eux, pour qu'ils puissent apprendre différents métiers. On faisait des visites d'entreprises, des visites culturelles.

En 1992, j'ai été amené à travailler sur l'intégration des sourds dans les CFA parce qu'ici on n'avait que trois métiers. À partir de 1994, je me suis donc occupé de l'intégration dans les CFA. Le but était de travailler avec les profs pour qu'ils puissent intégrer nos jeunes dans leurs sections. On était là pour aider, pas pour faire à la place. J'ai donc fait tous les CFA et j'ai préparé au moins quinze métiers différents : menuiserie, métiers de bouche, électricien, carreleur, espaces verts. Mon rôle était d'accompagner le jeune et je traduais tout pendant le cours. Je l'aidais à comprendre ce qu'il n'avait pas compris. Ça faisait un peu précepteur ! L'enseignant faisait son cours, et quand je voyais que le sourd n'avait pas compris, je lui réexpliquais. J'étais là à tous les cours. En plus, mon rôle était aussi d'intervenir dans les entreprises. Je cherchais des entreprises pour les jeunes et je leur expliquais que ce n'était pas trop difficile de prendre ces jeunes-là.

*J'ai fait ça pendant quinze ans et depuis 2005, je m'occupe du service social et de l'accompagnement des malentendants dans le milieu professionnel. Toutes les personnes adultes qui viennent ici, qui ont des difficultés de sourds, peuvent venir me rencontrer. Je les oriente vers les bons partenaires ou organismes. Je suis en lien avec les assistantes sociales du secteur, avec les curatelles, avec le tribunal, la police et la gendarmerie. » **Jean-Luc***

Le rôle de la Persagotière depuis la loi du 11 février 2005

« Je suis directrice de l'Institut public la Persagotière depuis 2005. Mon rôle est de gérer et d'impulser un projet, une politique à la fois pour les jeunes mais aussi une politique financière et de gestion du personnel.

On est ici dans une véritable institution, au sens propre comme au sens figuré puisque l'établissement est reconnu pour son rôle historique dans l'accompagnement des jeunes mais aussi pour les pratiques qu'il développe.

J'ai pris mes fonctions dans un contexte tendu sur le plan social puisqu'en 2005, on était à un tournant de la politique de l'établissement qui correspond à l'intégration scolaire dans les écoles ordinaires. Celle-ci s'était beaucoup développée et a trouvé avec la loi du 11 février 2005 une concrétisation réglementaire.

Le rôle de la Persagotière aujourd'hui est donc de prendre en charge les jeunes sourds et non les élèves puisque la loi de 2005 affirme que la responsabilité de l'enfant sourd à l'école relève de l'Éducation nationale. Cette loi a donc beaucoup changé le modèle d'éducation que la Persagotière proposait puisque auparavant l'institut avait la responsabilité de la totalité du plateau pédagogique et technique pour intervenir auprès des enfants.

La loi de 2005 implique pour nous le développement d'outils de suivi du parcours de scolarisation qui sont partagés aujourd'hui entre l'Éducation nationale et la Maison départementale des personnes handicapées, la MDPH. Nous ne sommes donc plus les seuls acteurs à intervenir autour de la scolarisation des enfants ce que nous avons été pendant très très longtemps.

Cette loi a donc eu des conséquences sociales et professionnelles au sein de l'institut puisqu'elle a soulevé la question du devenir des professionnels, de leur mission, de la nature de la collaboration à engager avec les acteurs importants que sont l'Éducation nationale et le secteur de la formation professionnelle.

Et puis ça a posé des questions concrètes sur le patrimoine et son devenir à partir du moment où les jeunes ne sont plus accueillis au sein de l'établissement. Il a donc fallu redimensionner les besoins de l'institut et reformer des équipes de professionnels intervenant auprès des jeunes plutôt que des équipes logistiques. Nous avons de très grosses équipes logistiques pour entretenir la totalité de ce site. Il y avait des plombiers, des électriciens, des menuisiers, des peintres... Au fur et à mesure des départs en retraite, on a complètement revu la composition des équipes et on a embauché des professionnels pour intervenir auprès des enfants.

Au cours des années 2000, on a connu une diminution importante de la demande d'accompagnement en institut au profit d'un accroissement de l'accompagnement individuel dans les écoles ordinaires des villes et villages où les enfants vivaient.

On a donc eu un effet ciseau qui nous a amené, vers 2001, à demander une nouvelle autorisation pour accompagner non pas seulement des enfants sourds mais aussi des enfants avec des troubles du langage. Si nous étions restés uniquement sur la population des enfants sourds, on serait passé de deux cents jeunes accompagnés dans les années 80-90 à cent dix ou cent vingt, ce qui veut dire une forte diminution des moyens. Les enfants ayant des troubles du langage ont ainsi pu trouver des dispositifs et des compétences adaptés et nous avons pu garder les moyens affectés à l'établissement.

Par contre, ceci a forcément entraîné l'acquisition de nouvelles compétences pour les professionnels qui ont dû s'adapter à ce nouveau public. Il s'agit de jeunes dysphasiques présentant des troubles de la communication qui occasionnent des troubles très importants dans les apprentissages mais aussi des difficultés en famille et sur l'autonomie sociale. Aujourd'hui, on accompagne entre soixante et soixante-dix jeunes dans cette situation. »

Fanny

Le personnel

« On a des plateaux assez complets avec une dimension pédagogique importante avec des enseignants CAPEJS, formés par le ministère de la santé. Ce sont eux qui vont mettre en œuvre les stratégies d'apprentissage pour les enfants sourds et pour ceux qui ont des troubles du langage afin qu'ils puissent apprendre à lire, à écrire et à compter, c'est à dire toutes les compétences fondamentales attendues.

À côté des enseignants spécialisés, on retrouve des éducateurs spécialisés qui jouent un rôle important dans la coordination du projet de l'enfant. L'enfant n'a pas simplement qu'un problème d'école. Quand on est sourd ou en difficulté avec ses troubles d'apprentissage, on a des problèmes de développement, d'autonomie, de bien-être, de relation à l'autre. L'éducateur spécialisé va donc avoir une mission facilitatrice pour que l'intégration se fasse.

L'enjeu est que le jeune trouve l'ensemble des stratégies nécessaires pour être le plus autonome possible et que l'on ne fasse pas à sa place. Il faut absolument que ces jeunes développent très tôt cette autonomie sociale et professionnelle parce que l'objectif c'est quand même de s'insérer. Il s'agit d'abord de les accompagner dans leur orientation professionnelle mais aussi dans leur motivation pour aller travailler.

Nous sommes aussi soucieux de l'accès à la culture, de la possibilité de rencontrer d'autres personnes, de s'ouvrir, de construire des relations sociales, d'être curieux... Il faut être dans cette stratégie d'ouverture parce que le risque de repli sur soi est majeur quand on est en difficulté de compréhension et de communication. En 2013, on a obtenu la création d'un service d'accompagnement à la vie sociale, un SAVS, pour les adultes sourds afin de répondre à cette problématique d'isolement social, de détresse psychologique des adultes sourds parce que la surdité, ça enferme. Si on n'agit pas précocement sur les conséquences sociales et psychologiques de la surdité, elles peuvent devenir dramatiques à l'âge adulte.

*Aujourd'hui, on embauche entre cent dix et cent vingt personnes, équivalent temps plein, qui travaillent autour des enfants et des adultes. On n'est plus dans le bénévolat mais dans la professionnalisation des actions développées et dans la sécurisation des parcours d'accompagnement. C'est le jour et la nuit entre ce que les frères ont conduit comme travail qui a permis de structurer l'accompagnement et ce que l'on fait aujourd'hui. » **Fanny***

Les usagers de la Persagotière

« La totalité des publics accompagnés sur le champ de l'enfance se situe autour de cent soixante-dix jeunes qui viennent de Loire-Atlantique et des départements limitrophes puisque notre champ d'intervention se situe dans un rayon de 100 km autour de notre résidence administrative.

On a également une file active d'adultes, entendants et malentendants, accompagnés entre le centre de formation et d'interprétariat qui tourne autour de deux cents et cinq cents personnes selon les formations proposées. On touche un public relativement large, c'est d'ailleurs pour ça que l'on est connu sur la place de Nantes. On accompagne

des employeurs, des employés entendants qui travaillent avec des employés malentendants. On a une diversité d'intervention possible en entreprise ou auprès des collectivités locales qui fait que l'on touche un nombre de personnes relativement important aujourd'hui. » **Fanny**

La Maison des sourds René Dunan

« Les anciens de la Persagotière se rassemblent sur Nantes car c'est une ville attrayante pour les personnes sourdes. Il y a des services et des associations comme l'association des anciens qui est ici dans les locaux de l'établissement. Il y a la CSCS44 aussi, une association où il y a un service d'interprétariat pour les sourds, avec un médiateur. Ils ont voulu développer des loisirs, des services. » **Jean-Luc**

« La Maison des Sourds gère cinq associations : l'association sportive, le CSCS 44 (centre socioculturel des sourds), l'association des parents d'enfants sourds, l'association des sourds Pays de Loire 44 et la cinquième, c'est la Seniors-Sourds. La Maison des sourds a son bureau dans la salle des fêtes de la Persagotière.

J'ai participé à la création du CSCS 44 dont l'objectif est de défendre les droits des personnes sourdes comme revendiquer des droits pour l'interprétation, la gratuité de l'interprète, de l'accessibilité... C'est aussi de la sensibilisation à la langue des signes. C'est là-dessus que je me suis dirigé.

La moitié des membres de ces associations sont des anciens élèves de la Persagotière qui ont développé différentes activités comme la culture, le sport ou le militantisme.

La communauté sourde, c'est un mot que l'on utilise souvent. Quand on était à l'école, on ne savait pas ce que l'on voulait faire après et savoir qu'il y avait des adultes sourds qui étaient déjà dans la société, ça nous incitait à les rencontrer. Des personnes étaient là simplement pour se rencontrer et d'autres étaient militantes mais tout ça faisait partie de la vie de la communauté sourde. On savait que le combat sur la société n'était pas fini. Il fallait continuer à se battre pour faire avancer les choses sur l'accessibilité, sur la langue des signes. » **Stéphane**

« Les sourds ont besoin de se retrouver entre eux. À la Persagotière, ils ont un foyer mais avec le projet immobilier, il va disparaître et on a demandé aux sourds d'installer leurs associations ailleurs, ce qui a été mal vécu. Du coup, maintenant, ils se retrouvent dans des salles municipales parce que c'est plutôt la Ville de Nantes qui s'occupe des associations. Enfin pour nous, c'est comme ça : la Persagotière, c'est l'établissement des sourds et ils ne comprenaient pas pourquoi, ils ne pouvaient plus se retrouver à la Persagotière. C'était un lieu important pour eux. » **Véronique**

« Les associations n'ont pas de rôle aujourd'hui au sein de la Persagotière parce que l'on est dans un secteur réglementé par le médico-social avec une loi qui fixe nos conditions de fonctionnement. Notre rôle est plutôt de savoir comment les jeunes peuvent s'inscrire dans ces associations pour y trouver du lien. » **Fanny**



LE DEVENIR DU SITE

« **L**a Persagotière est un site magnifique qui s'étend sur près de quatre hectares et demi en bordure de Sèvre dans un environnement splendide et préservé. On est dans un site qui a assez peu bougé depuis 1856 et qui a permis d'héberger jusqu'à plus de quatre cents jeunes en même temps. Mais aujourd'hui, il est surdimensionné au regard de la politique d'accompagnement que l'on a, c'est pourquoi la question de son devenir est à l'ordre du jour depuis plus de dix ans. » Fanny



La façade nord de l'établissement en 2014 © Patrick Jean - Archives municipales de Nantes

En 2006, nous avons opté pour une reconstruction de l'institut plutôt qu'une réhabilitation et nous avons fait le choix de la financer par une valorisation du patrimoine. On est ici dans un établissement public et il n'est pas question de faire payer des dépenses d'investissement sans avoir exploré la possibilité d'en autofinancer certaines.

Le site va donc être transformé. On est en cœur de ville et aujourd'hui, laisser quatre hectares et demi au cœur de

Nantes sans envisager un usage habité, ce serait quand même fort regrettable. L'idée a donc été de concevoir un projet axé sur du social, du développement durable et une imbrication dans le quartier qui soit cohérente. Maîtriser le projet immobilier a donc été important pour nous. Nous ne voulions pas le confier aveuglément au risque de voir naître un projet qui ne soit pas du tout en phase avec notre philosophie.

On a toujours défendu l'idée de garder une place dans le quartier. Ce projet va, certes, créer plein de désagréments quand il va se mettre en œuvre, c'est évident, mais on a voulu être vigilant sur sa qualité. On fait de la promotion privée parce qu'il faut bien que l'on finance notre projet de nouvel établissement qui coûte huit millions d'euros. Ces huit millions d'euros, nous avons la possibilité de les financer sans aller chercher des subventions supplémentaires tout en préservant le patrimoine ancien puisque le «château» et la chapelle seront conservés. Notre nouvel établissement se trouvera en fond de parcelle sur un petit hectare avec le petit bois classé. Deux voies seront ouvertes pour desservir le site.

Aujourd'hui, l'histoire, l'émotion font revivre les choses, c'est important mais en dehors du « château » et de la



chapelle, la qualité architecturale des bâtiments n'est pas défendable. On a plutôt une forte attente pour travailler dans des conditions intéressantes, de proposer des conditions d'accueil pour les jeunes qui reflètent le travail que nous menons aujourd'hui. On est soucieux du passé mais on n'est plus du tout dans les valeurs de charité développées par les frères. C'est ancien mais l'institut est encore marqué par cette image. Il faut donc rassurer les parents et les convaincre que nous sommes un établissement moderne ! C'est pour ça que nous devons avoir un patrimoine, des locaux qui ressemblent à l'action que l'on mène aujourd'hui.

Notre projet, c'est aussi de reconnecter la Persagotière avec le quartier parce que pendant longtemps l'activité de l'institut est restée au sein de ses murs et certains habitants n'ont jamais mis les pieds sur le site. Ils n'ont vu la Persagotière que par la Sèvre. C'est pourquoi depuis un certain nombre d'années, nous sommes très soucieux d'ouvrir. On ouvre au moment des Journées du patrimoine ce qui intéresse beaucoup de personnes. On développe des projets avec les écoles du quartier comme un projet cirque ou une activité d'apiculture puisque nous avons des ruches. On produit du miel et il y a plein de personnes du quartier qui voudraient acheter du miel du quartier mais on n'en produit pas assez !

Les habitants viennent aussi sur le site pour se rendre au restaurant d'application qui est juste à côté. Ce qui est intéressant, c'est de pouvoir se reconnecter avec l'environnement et de ne plus être derrière des murs. Les problèmes de surdité et de communication sont déjà suffisamment enfermants, il faut donc redoubler d'efforts pour être encore plus ouvert sur le quartier.

Une fois que la phase d'aménagement sera passée, on sera dans un autre environnement. On est dans un quartier qui se transforme, alors autant qu'il se transforme bien ce qui veut dire que nous n'aurons pas de tours de vingt étages. Ce sera du qualitatif et c'est la possibilité pour tout un chacun d'accéder à cette partie du quartier. Il y aura de la vie. On n'est pas propriétaire de notre environnement exceptionnel. On n'a qu'un intérêt, c'est qu'il soit ouvert. Aujourd'hui, la contribution concrète de l'institut, c'est que l'on va céder une partie de notre patrimoine à la collectivité publique pour élargir la rue Frère Louis, pour faire des places de stationnement, avoir un parc public. Il y aura donc effectivement des désagréments pour le quartier mais à moyen terme, le quartier gagnera en qualité de vie.

Notre nouveau bâtiment doit être normalement livré pour la rentrée 2016. Et pour l'autre partie qui concerne



l'aménagement immobilier, nous allons bientôt céder les parcelles de SHON et je n'aurai plus à m'en occuper. Cet aménagement dépend des différentes procédures en cours. En tout cas, je n'ai plus la main sur cette partie mais je pense que ça se fera même si c'est dans cinq ou dix ans car on ne peut pas laisser des terres en friches aujourd'hui.

Concernant ce projet immobilier, nous avons formulé une demande concernant l'accueil de personnes handicapées. Nous avons proposé deux projets. Le premier concernait l'accueil de travailleurs handicapés ESAT (Établissement et service d'aide par le travail) mais il n'a pas pu se faire en raison des retards de procédures. Le second projet concerne une résidence-service pour les personnes âgées. On aimerait que cette résidence soit axée sur l'accueil des personnes âgées ayant une déficience sensorielle afin que les personnes concernées habitant le quartier puissent avoir un lieu d'accueil. Beaucoup de sourds et d'aveugles habitent le quartier. L'idée, c'est donc de leur permettre de continuer à vivre dans le quartier pendant une partie

*de leur vieillesse. Ce qui est intéressant dans ce projet, c'est la possibilité d'avoir du multi-générationnel et un environnement de qualité. On trouve que c'est pas mal de faire du logement social dédié à ce public puisque l'on a des personnes qui ont vécu toute leur vie dans le quartier. J'ai donné des indications pour que le projet immobilier prenne en compte cette proposition puisque nous avons la possibilité de le faire sachant que c'est nous qui choisissons le bailleur social. On a donc pu aller très loin sur la nature du projet et notamment sur ce terrain-là. » **Fanny***

*« Je sais ce qui va arriver à la Persagotière, on va la raser et nous, au niveau du patrimoine, on a envie qu'on se souvienne de ce qui s'est fait, de la vie qu'il y avait à l'intérieur de ce lieu. Toutes les fêtes, les colos, les rencontres, toutes les choses, tous les souvenirs qu'on a eus dans ce lieu. Bon après, on sait que ce sont des décisions budgétaires, administratives, mais il ne faut pas oublier l'humain, c'est plein d'humain dans ce lieu. » **Stéphane***